

PARC NATUREL REGIONAL D'ARMORIQUE

PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES ESPACES NATURELS INSULAIRES D' IROISE



Reçu, le
01 FEV. 2022
DDTM DU FINISTERE

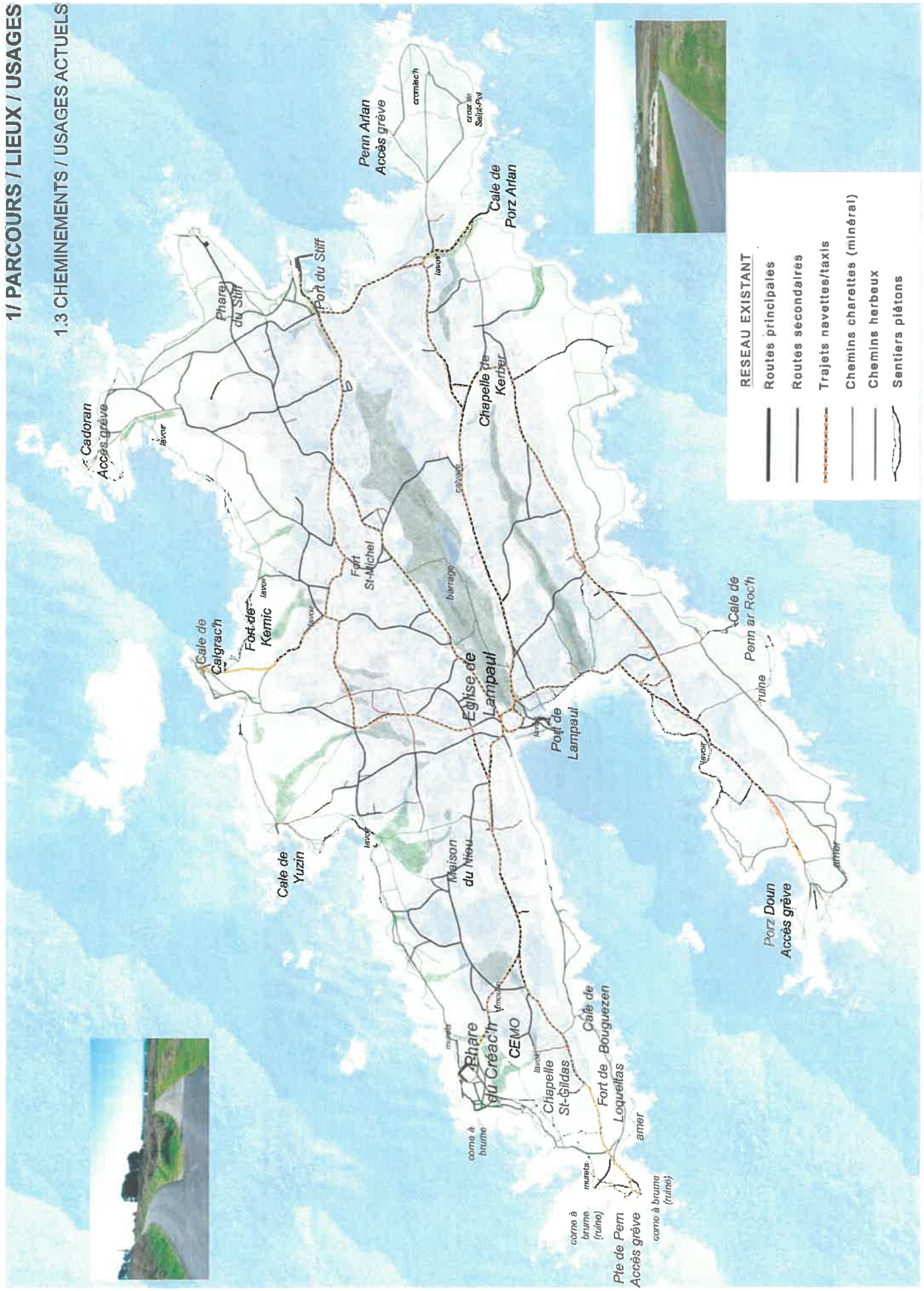
SYNTHESE DU DIAGNOSTIC ET ESQUISSES

Jacques QUERELOU - Paysagiste DPLG
Thierry COIC - Ingénieur écologue

ATELIER LIEU DIT

ARCHITECTES - PAYSAGISTES DPLG - AMENAGEMENT URBAIN ET PAYSAGE

1/ PARCOURS / LIEUX / USAGES
1.3 CHEMINEMENTS / USAGES ACTUELS

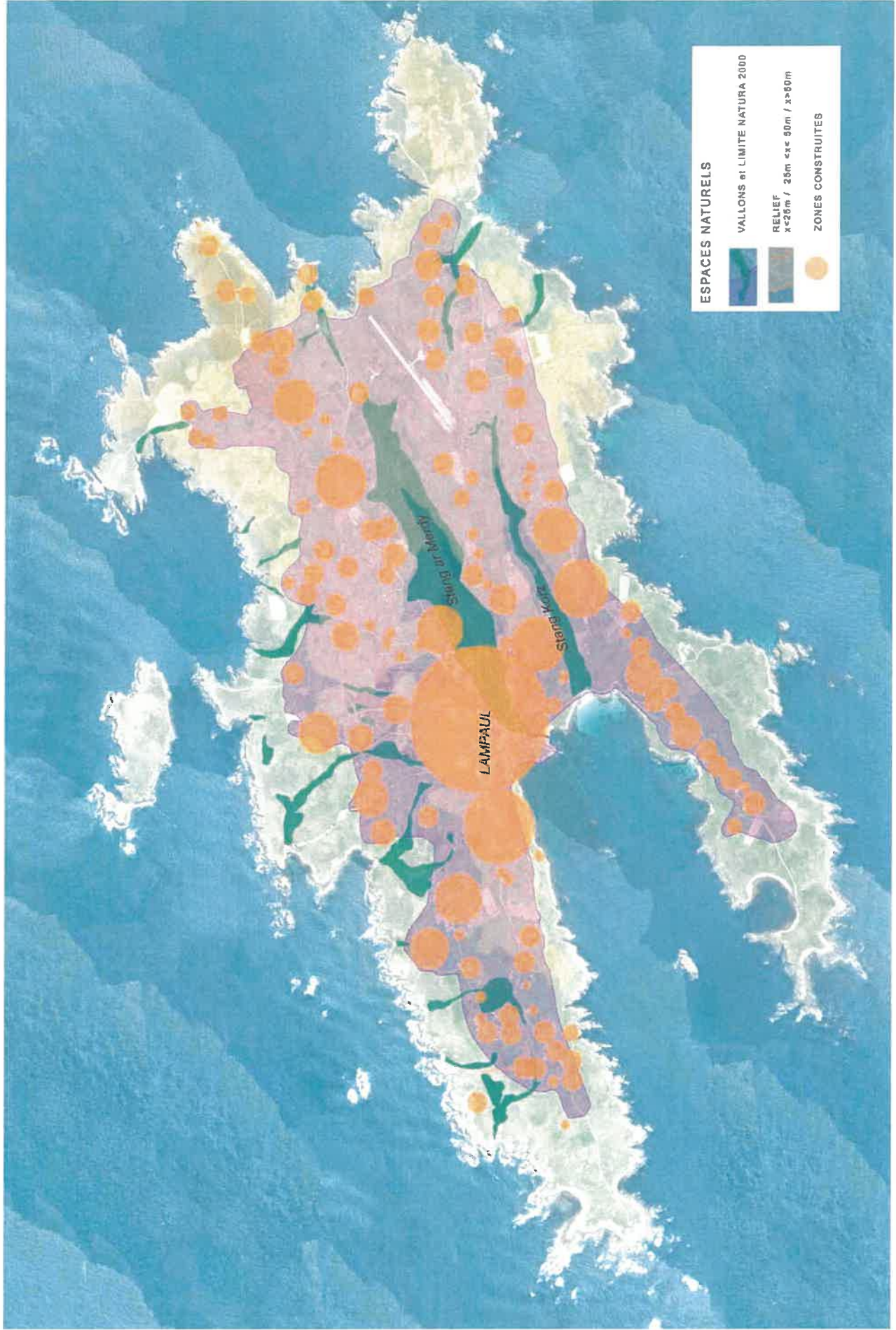


RESEAU EXISTANT

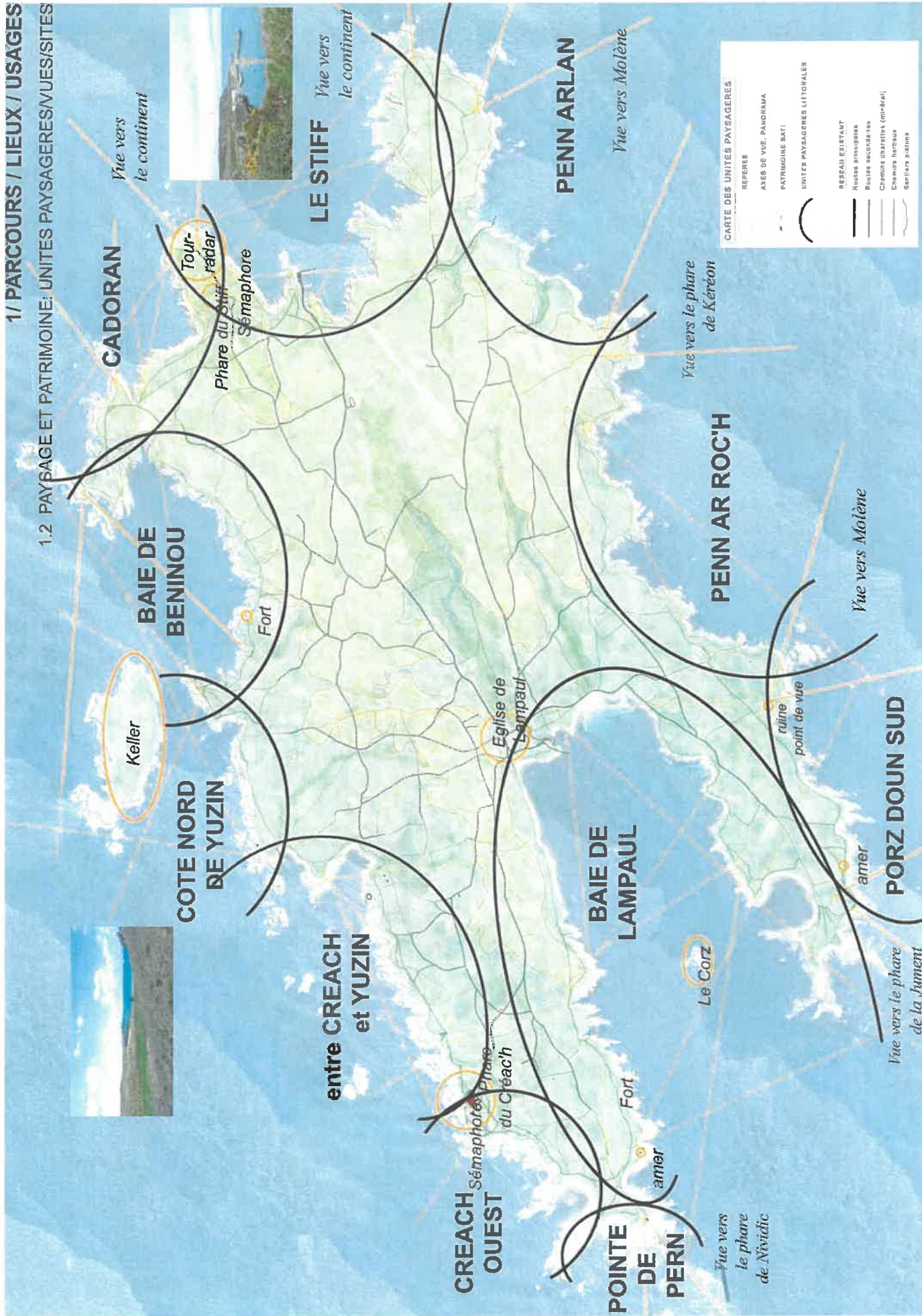
- Routes principales
- Routes secondaires
- Trajets navettes/taxis
- Chemins charrettes (minéral)
- Chemins herbeux
- Sentiers piétons

1/ PARCOURS / LIEUX / USAGES

1.1 ESPACE D'ETUDE: ESPACE NATUREL LITTORAL ET VALLONS / carte 1



1/ PARCOURS / LIEUX / USAGES
1.2 PAYSAGE ET PATRIMOINE: UNITES PAYSAGERES/MUES/SITES



2/ DIAGNOSTIC TERRAIN / ETAT DES LIEUX CHEMINS ET SITES

2.1 REPERAGE SITES / POINTS NOIRS / SITUATIONS RECURRENTES

Approche d'ensemble des dysfonctionnements, des secteurs fragilisés ou des points à valoriser:

Deux tendances d'évolution des chemins et sites sont observées:

- Pression et surcroît d'usage (élargissement, érosion, multiplication...)
- Perte d'usage (abandon, fermeture).

Types de fragilités observées :

érosions d'origines diverses

érosion/creusement piétonne et vélos des chemins et surfaces

érosion/risque d'effondrement des arches

securité crevasses/faïsses

franchissements des vallons

surfaces minéralisées (Créac'h, Penn, Stiff ...)

végétal (fiche, invasives, appauvrissement ...)

---> orientation vers des actions de protection

Types de situations de dysfonctionnement observées.

question et compatibilité d'usages

érosion liée au passage de véhicules

érosion/dégradation (passerelle béton Créac'h...)

élargissement/dédoubllements chemins

élargissement/dédoubllements de voies

zone de remblais en déchets

décharges/dépôts (Penn Ariand, Penn ar Roc'h)

---> orientation vers des actions de sensibilisation

Types de carences observées :

- signalétique directionnelle : balisage, lisibilité, intégration

- mobilier de pause, de protection, de stationnement cycles, de propreté: Intégration/absence

---> orientation vers des actions d'équipement/aménagement

Points à marquer/valoriser :

- points de vues sur l'ensemble de l'île (Stiff, Penn ar Roc'h), pointes du sud de l'île.

- vallons littoraux et intérieurs : découverte d'un milieu particulier, ambiance différente.

- éléments de patrimoine : fontaines, moulins, murets et gwaskedoù.

2/ DIAGNOSTIC TERRAIN / ETAT DES LIEUX CHEMINS ET SITES



1- LE STIFF

2/ DIAGNOSTIC TERRAIN / ETAT DES LIEUX CHEMINS ET SITES

2.2 REPORTAGE VUES / DESCRIPTIF ("nature du lieu" et état) des situations représentatives



LE PORT DU STIFF AUX ARRIVEES DES BATEAUX



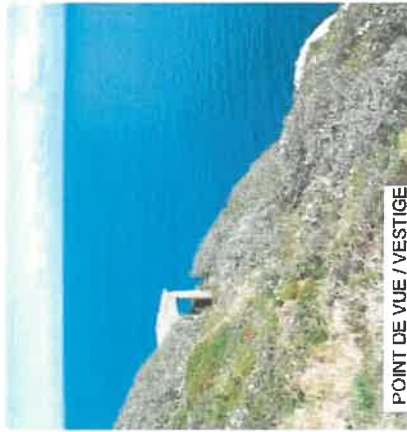
ASCENSION FALaise DEGRADEE



PETITE CARRIERE PROCHE DU PORT



REPERE / PETIT BATI ET HORIZON



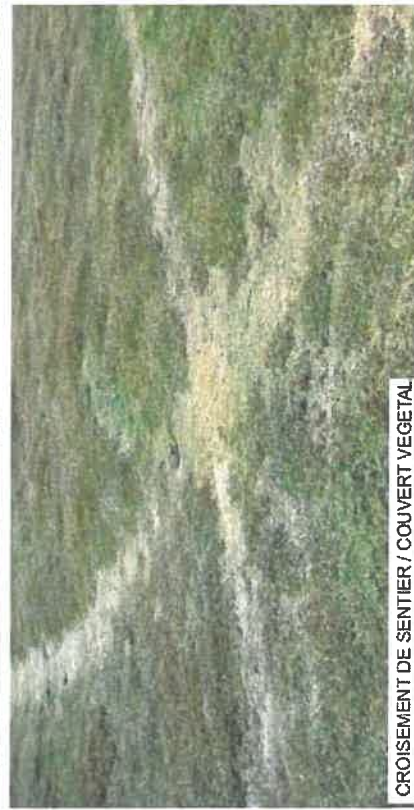
POINT DE VUE / VESTIGE



REPERE FORT / CHEMIN DEDOUBLE



ABORDS DE LA TOUR RADAR



CROISEMENT DE SENTIER / COUVERT VEGETAL

2/ DIAGNOSTIC TERRAIN / ETAT DES LIEUX CHEMINS ET SITES

2.2 REPORTAGE VUES / DESCRIPTIF ("nature du lieu" et état) des situations représentatives

2- CADORAN



CHEMIN LARGE HERBEUX ENTRE LE STIFF ET CADORAN



LIEU DE PAUSE / MURETS / ENCLOS A AJONCS



FALAISE / PROTECTION INSUFFISANTE



GROTTES/CREVASSES DEVANT ROCH MELL



FALAISE / CORDON HERBEUX EXISTANT



ACCES CADORAN / VOIE S'ELARGISSANT



CHEMIN LITTORAL EFFONDRE

2- CADORAN



SENTIER ETROIT DEVENANT ROCAILLEUX



DEDOUBLEMENT / DISPARITION PROGRESSIVE DU COUVERT VEGETAL



SENTIER ETROIT SE DEDOUBLANT



SENTIER ETROIT SE DEDOUBLANT



PLATFORME ERODEE / ACCES PRESQUE-ILE



PLATFORME ERODEE / ACCES PRESQUE-ILE



CHEMIN CHARETTE SE CREUSANT ET SE MULTIPLIANT



CHEMIN VEHICULES CAILLOUTEUX / EFFONDREMENT LATERAL



VOIE 'CHARETTIERE' EN REVETEMENT MIXTE / DISSYMETRIE

2/ DIAGNOSTIC TERRAIN / ETAT DES LIEUX CHEMINS ET SITES

2.2 REPORTAGE VUES / DESCRIPTIF ("nature du lieu" et état) des situations représentatives

3- CALGRAC'H



2/ DIAGNOSTIC TERRAIN / ETAT DES LIEUX CHEMINS ET SITES

4- YUZIN

2.2 REPORTAGE VUES / DESCRIPTIF ("nature du lieu" et état) des situations représentatives



VALLON 'BARRE' DE YUZIN AVEC VUE VERS LE CREACH



AIRE DE MANEVRE ET DE STATIONNEMENT A LIMITER



VALLON / EROSION DANS LA PENTE



PELOUSE LITTORALE RASE / CHEMINEMENT LIBRE / RISQUE DE CHUTE / EFFONDREMENT

2/ DIAGNOSTIC TERRAIN / ETAT DES LIEUX CHEMINS ET SITES

2.2 REPORTAGE VUES / DESCRIPTIF ("nature du lieu" et état) des situations représentatives

4- entre CREACH et YUZIN



ENCLOS / MURETS EN ETOILE / FIGURE EMBLEMATIQUE



ENSEMBLE DU SITE DE CLAGRACH



VESTIGE / POINT DE VUE A VALORISER / SITE DE PAUSE



TRAVERSEE VALLON / EROSION / FONTAINE ET LAVOIR



STRUCTURE PROTECTION / GWASKEDOU



VALLON / TRAVERSEE PAR PONCEAU BETON



PONCEAU EN BETON



SENTIER LITTORAL HERBEUX / VALLON FONTAINE



LAVOIR DE KERNEVEZ AVEC ABORDS ERODES

2/ DIAGNOSTIC TERRAIN / ETAT DES LIEUX CHEMINS ET SITES

5- LE CREACH

2.2 REPORTAGE VUES / DESCRIPTIF ("nature du lieu" et état) des situations représentatives



5- LE CREACH



VUE EMBLEMATIQUE DE LA CÔTE NORD DEPUIS LE CREACH



VALLON / SOL DETREMPE / GUE NATUREL



IMPORTANCE DES REPERES DANS LE PAYSAGE / EROSION REBORD



ACCES DEGRADE VERS LA CORNE A BRUÏE



TRAVERSEE DU MARAIS A VALORISER



CHEMIN DIFFICILE / BUSAGE ARTIFICIEL / VUE VERS LE SEMAPHORE



GROS PROBLEME D'EROSION ET DE SECURITE



CHEMIN AVEC CORDON HERBEUX



SENTIER LITTORAL TRES ERODE / EFFONDREMENT

2/ DIAGNOSTIC TERRAIN / ETAT DES LIEUX CHEMINS ET SITES

6- POINTE DE PERN

2.2 REPORTAGE VUES / DESCRIPTIF ("nature du lieu" et état) des situations représentatives



6- POINTE DE PERN



PASSAGE DU CHEMIN ENTRE MURETS / SEUIL



VUE D'ENSEMBLE DE LA SURFACE ERODEE



SENTIER LITTORAL



RUINE DE LA CORNE A BRUME AVEC LES PYLONES DE NIVIDIC



VUE EMBLEMATIQUE / PREMIER PLAN DEGRADE



SENTIERS HERBEUX / LIBERTE DE PARCOURS



CHEMIN CHARETTE 'BORDE' (TALUS / MURETS)



CHEMIN CHARETTE AVEC MURET ET TALUS

7- PORSNOAN BOUGUEZEN

2/ DIAGNOSTIC TERRAIN / ETAT DES LIEUX CHEMINS ET SITES

2.2 REPORTAGE VUES / DESCRIPTIF ("nature du lieu" et état) des situations représentatives



2/ DIAGNOSTIC TERRAIN / ETAT DES LIEUX CHEMINS ET SITES

8- PORZ DOUN

2.2 REPORTAGE VUES / DESCRIPTIF ("nature du lieu" et état) des situations représentatives



ENTREE DU SITE / SEUIL / LIMITE A MARQUER



REJETEMENT SABLE / RAVINEMENT



REJETEMENT SABLE / RAVINEMENT



DEPART CHEMIN A L'EST DE LA BAIE



CHEMIN SE MULTIPLIANT DANS LA PARTIE DROITE



CHEMIN SE CREUSANT DANS LES VIRAGES



TROIS TRACES



DEBUT D'EROSION / UNE TRACE DENUDEE



CHEMIN EN BON ETAT / BON COUVERT HERBEUX

8- PORZ DOUN



9- entre PENN AR ROC'H et LE COSQUER

2/ DIAGNOSTIC TERRAIN / ETAT DES LIEUX CHEMINS ET SITES

2.2 REPORTAGE VUES / DESCRIPTIF ("nature du lieu" et état) des situations représentatives



RUINE / REPERE ET POINT DE VUE SUR TOUTE L'ILE



VUE DE LA COTE SUD / CALE DE PENN AR ROC'H



RETOURNEMENT AIRE DE DEPOT / STATUT?



CHEMINS UTILISES POUR LES PROMENADES EQUESTRES



SENTE PERMETTANT DE DESCENDRE A LA GREVE



PORZGUEN



GREVE ACCESSIBLE / FALAISE INSTABLE



SECURISATION PAR BLOCS ROCHEUX PARCOURS DES DEUX COTES DES BLOCS

10- PENN ARLAN

2/ DIAGNOSTIC TERRAIN / ETAT DES LIEUX CHEMINS ET SITES

2.2 REPORTAGE VUES / DESCRIPTIF ("nature du lieu" et état) des situations représentatives



3/ ESQUISSE PROGRAMME DE VALORISATION

Faisant suite au repérage des dysfonctionnements et points noirs, les objectifs d'aménagement et de valorisation peuvent être regroupés en 4 grands thèmes :

1- Fonctionnement d'ensemble cheminement et sites

- Mise en place d'une boucle cycliste balisée en recul du littoral
- Aménagement de points d'arrêt/ lieu d'information à l'entrée des sites
- Création de circuits piétons à partir de ces points d'arrêts
- Informations sur le milieu naturel

2- Aménagement des sites / esquisses

Valorisation et organisation des sites les plus sollicités

- Pointe de Pern
- Abords du Créac'h
- Pointe de Calgrac'h
- Kadoran
- Stiff
- Penn Arian
- Pen ar Roc'h
- Porz Doun

3- Préservation des sites naturels

Restauration des milieux abimés et préservation des zones fragiles

- Zones de surfréquentation et de piétinement
- Traversée des vallons sur le sentier littoral

4- Sécurisation des points dangereux

- recul du sentier par rapport aux grottes
- zone d'effondrement

5- Traitement des points noirs

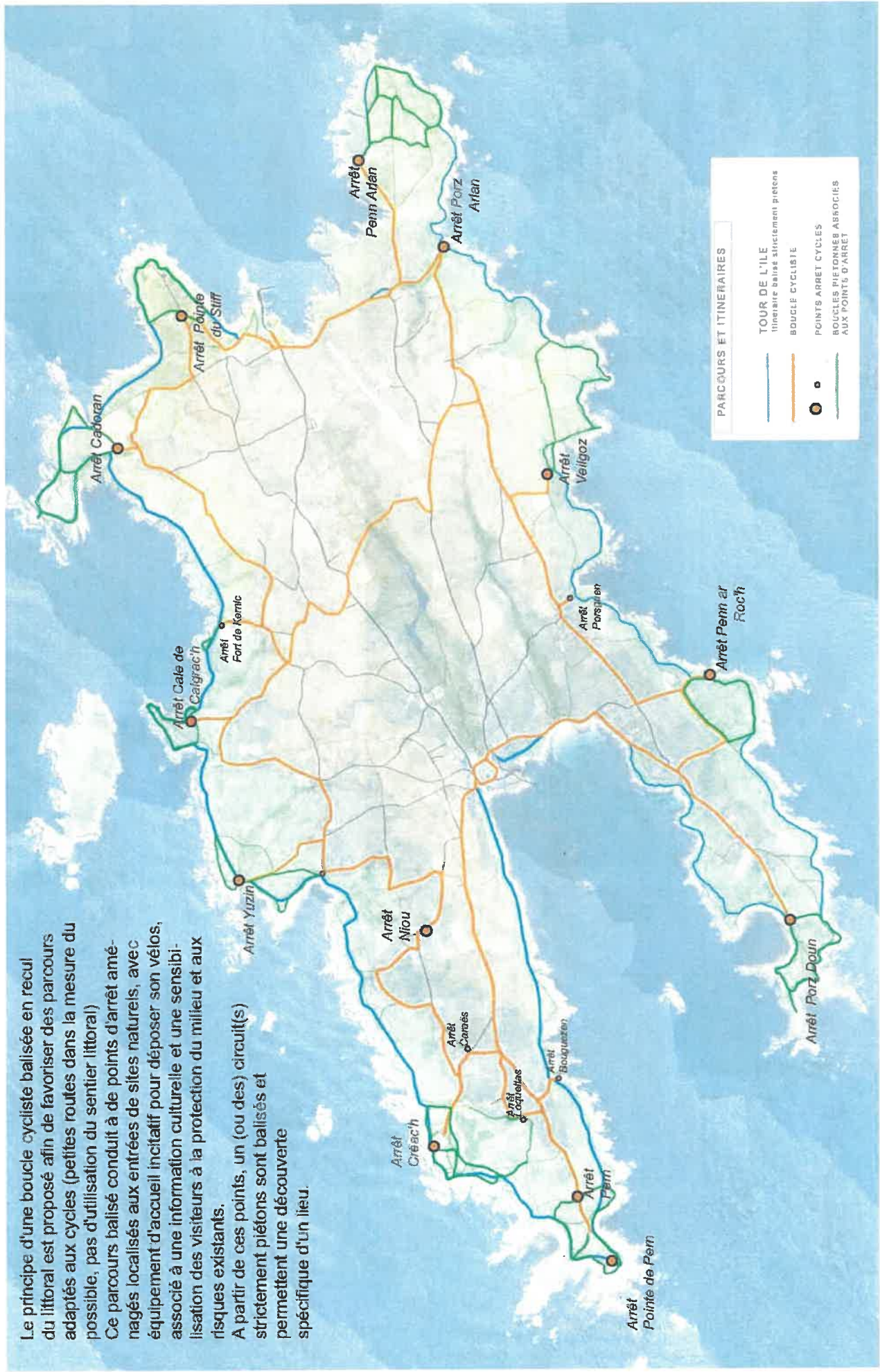
- remblais plateforme nord Créac'h
- gouffre-poubelle de Penn Arian
- dépôt matériaux Penn ar Roc'h

3/ ESQUISSE PROGRAMME DE VALORISATION

3.1 ORGANISATION A L'ECHELLE DE L'ILE

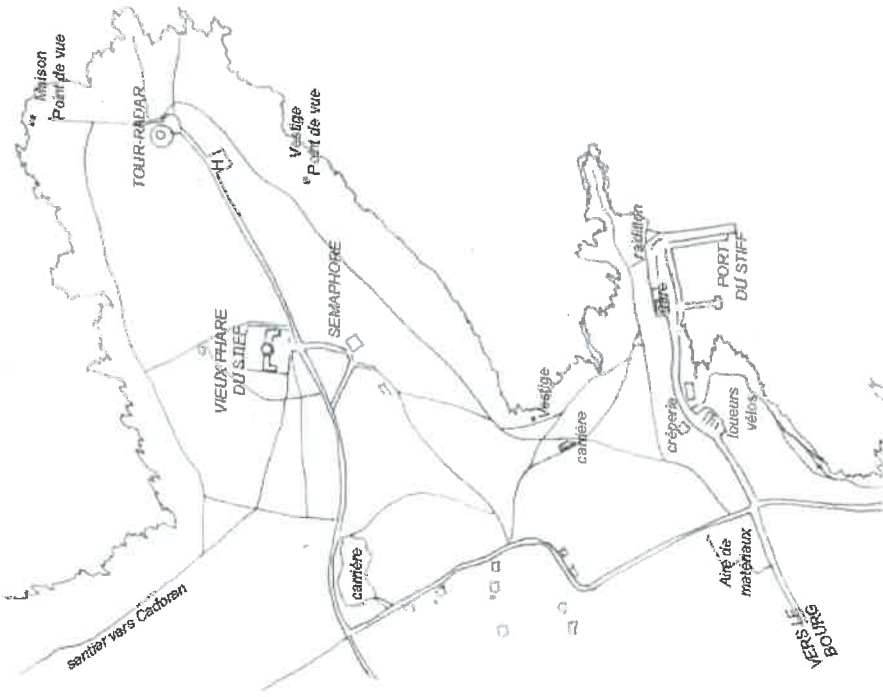
Le principe d'une boucle cycliste balisée en recul du littoral est proposé afin de favoriser des parcours adaptés aux cycles (petites routes dans la mesure du possible, pas d'utilisation du sentier littoral). Ce parcours balisé conduit à de points d'arrêt aménagés localisés aux entrées de sites naturels, avec équipement d'accueil incitatif pour déposer son vélos, associé à une information culturelle et une sensibilisation des visiteurs à la protection du milieu et aux risques existants.

A partir de ces points, un (ou des) circuit(s) strictement piétons sont balisés et permettent une découverte spécifique d'un lieu.



1- LE STIFF

3/ ESQUISSE PROGRAMME DE VALORISATION 3.2 AMENAGEMENT DE SITE / ESQUISSE

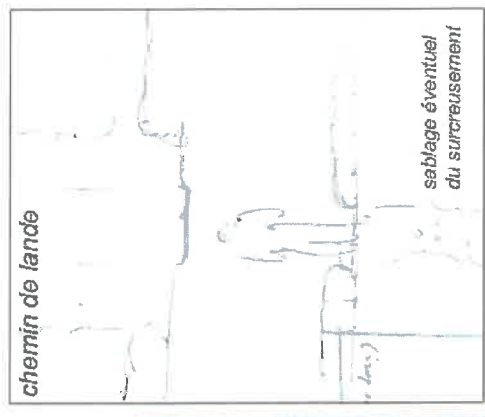
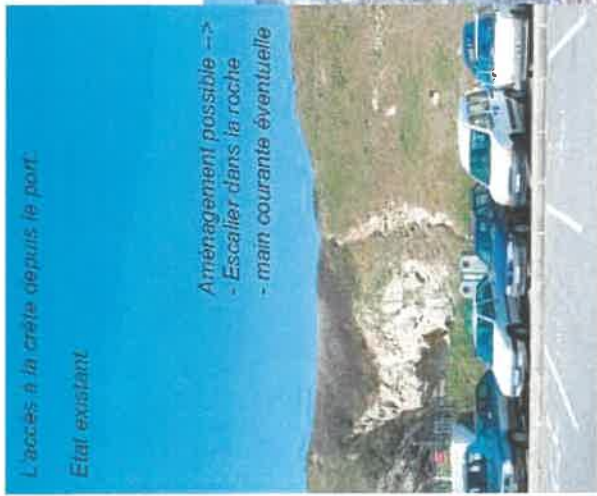


Problématique :

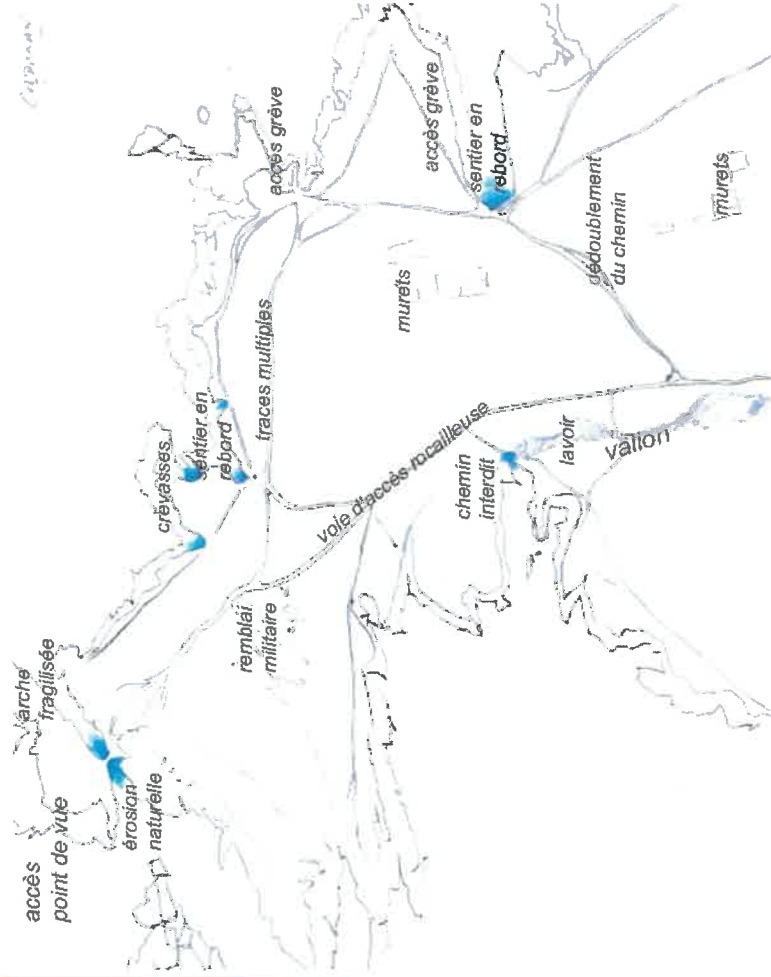
- Site du débarcadère : point de départ de toutes les visites de l'île.
- Site stratégique de choix entre randonnées pédestres, cycles ou taxis.
- Objectif de proximité depuis le port : la pointe du Stiff possédant des bâtis de nature et de valeur diverses : ancien phare du Stiff (point de départ du circuit nord de l'île), tour-radar (repère majeur).
- Sentiers peu lisibles et érodés entre le port et la pointe.

Objectifs :

- Développer l'information sur le site du port, en particulier par rapport aux circuits dédiés aux cyclistes.
- Permettre une liaison confortable depuis entre le port et le vieux phare du Stiff (Aménagement de la montée, balisage, entretien des sentiers).



2- CADORAN



- chemins en recul
- marquages de seuil: cordons, pierres ..., en entrée de site



Cardon herbeux en rebord



3/ ESQUISSE PROGRAMME DE VALORISATION 3.2 AMENAGEMENT DE SITE / ESQUISSE

Problématique :

- Voie d'accès inconfortable
- Dégradation des chemins herbeux par les véhicules (ornièrage, multiplication des traces).
- Absence de points d'arrêt pour les vélos
- Présence de grottes avec rebords non sécurisés et risque d'effondrement.

Objectifs :

- Localiser à l'entrée du site un point d'arrêt aménagé avec possibilité de déposer vélos et information sur le site.
- Inciter les véhicules à y stationner également, avec changement de matériaux.
- Recul du parcours par rapport aux faïsses par création de cordons herbeux et/ou mobilier de sensibilisation.
- Restauration progressive des espaces dégradés (apport de matériaux, réduction des circulations).

3- KERNIC



DEUX POSSIBILITES DE PARCOURS



PASSAGE DE VALLON /EVENEMENT DE PARCOURS / DIFFICULTES



CHEMIN CONTOURNANT DES CREVASSES



PROXIMITE SENTIER ET FALAISE



PASSAGE DE VALLON /LAVOIR ET FONTAINE



DEBLAIS GRAVATS AUTOUR DU FORT / FERMETURE / PROTECTION



ABORDS DU FORT / MARQUAGE PAR BORNES HEXAGONALES



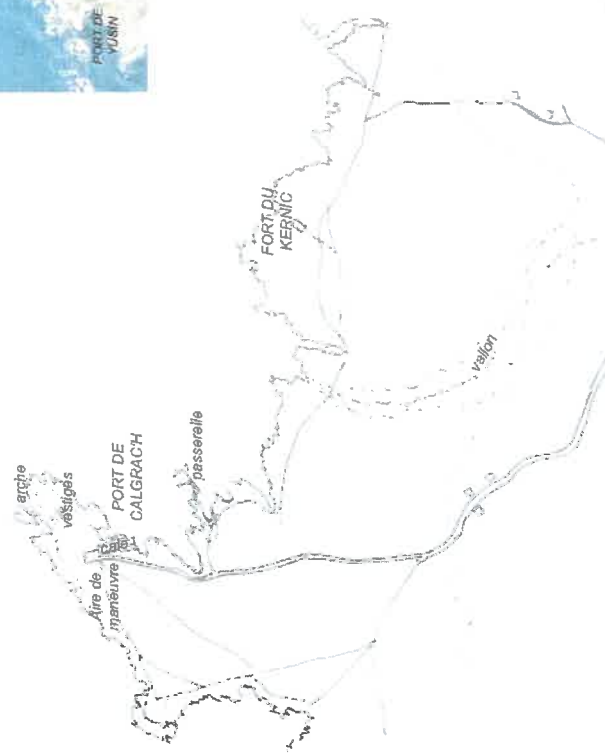
PASSAGE DE VALLON /RAIDILLON ERODE



PROTECTION PAR BLOCS ROCHEUX DE CARRIERE

3- CALGRAC'H

3/ ESQUISSE PROGRAMME DE VALORISATION 3.2 AMENAGEMENT DE SITE / ESQUISSE



Problématique :

- Vue vers l'île de Keller;
- Présence de vestiges de la guerre
- Absence d'information.
- Voie d'accès confortable en revêtement sablé.
- Accès à la cale avec aire de manœuvre/stationnement mal définie
- Accès des véhicules au dessus de la grotte (protection existante par blocs et plots bois)
- Absence de points d'arrêt pour les vélos
- Liaison avec le fort de Kernic par le sentier littoral.

Objectifs :

- Localiser à l'entrée du site un point d'arrêt aménagé avec possibilité de déposer vélos et information sur le site.
- Inciter les véhicules à y stationner également, avec changement de matériaux.
- Limitation nette des surfaces minérales nécessaires aux manœuvres par cordons herbeux ou talus mureté.
- Guidage des parcours pour éviter les zones dangereuses par bornes (contexte patrimoine et port).
- Valoriser la proximité du fort de Kernic (signalétique et cheminement).



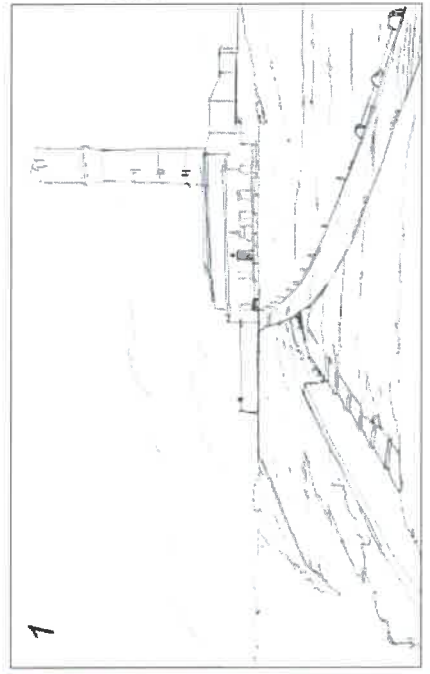
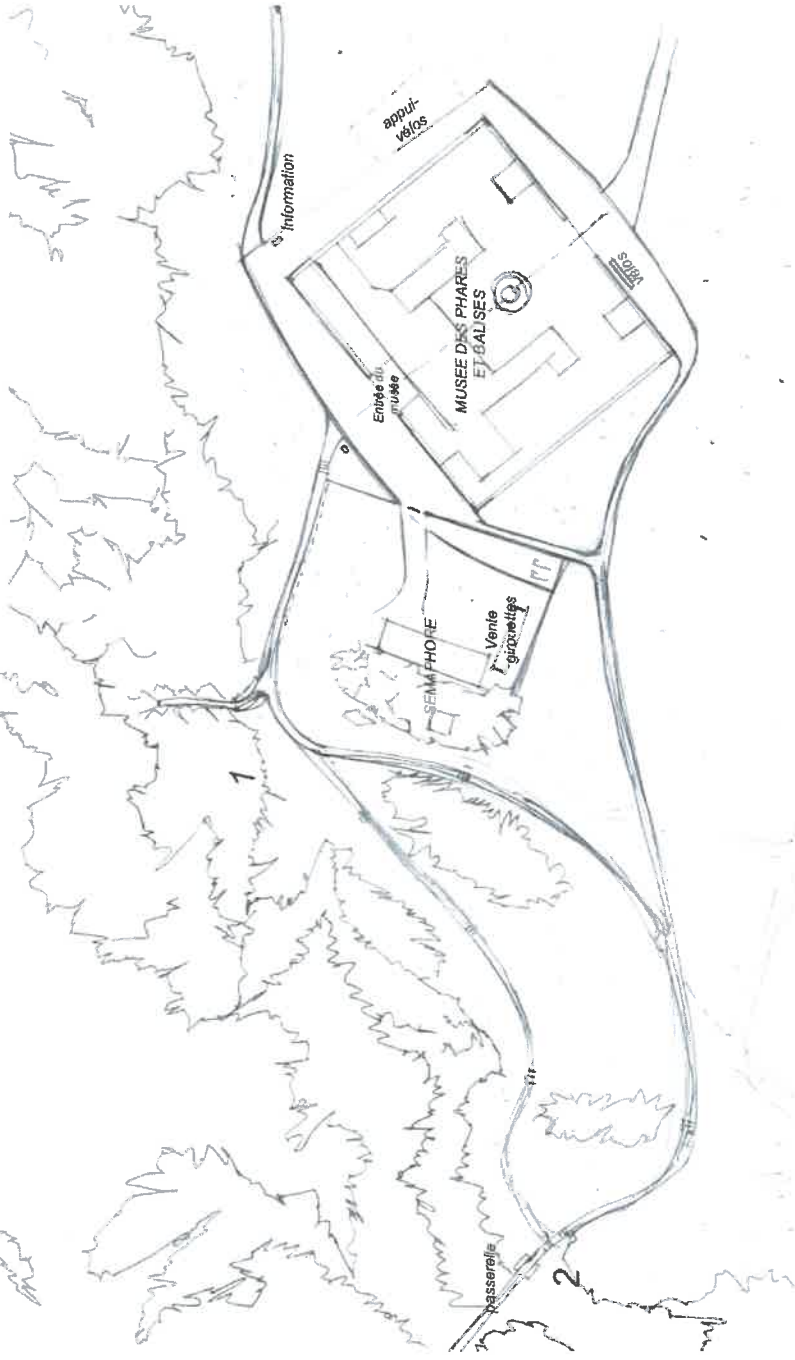
3/ ESQUISSE PROGRAMME DE VALORISATION

3.2 AMENAGEMENT DE SITE / ESQUISSE

Problématique :
 Plateforme autour du phare très large et peu accueillante, avec contraintes d'accès à l'entrée du musée et au sémaphore.
 Sol mixte non qualitatif, très érodé (usé et raviné).
 Abords de la table d'information dévalorisants (remblai déchets, sol dénudé).

Objectifs :
 Réduction de la plateforme, avec purge des remblais indésirables.
 Installation d'appui-vélos, avec information, sur le côté est du phare.
 Aménagements localisés sur les points sensibles: chemins privilégiés, murets ponctuels, monofils localisés, emmarchements.
 Restauration de l'accès à la passerelle de la corne à brume.

Monofils sur pierres percées

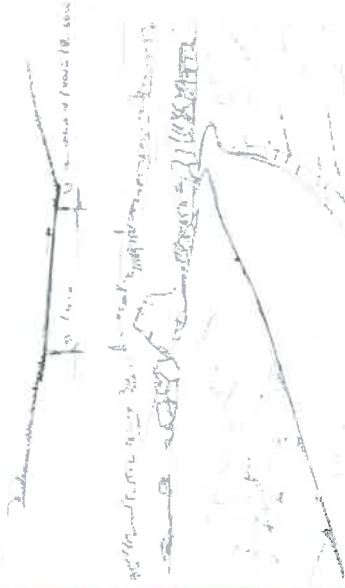


5- POINTE DE PERN

3/ ESQUISSE PROGRAMME DE VALORISATION 3.2 AMENAGEMENT DE SITE / ESQUISSE



ACCES: PROFIL CHEMIN GABARIT/ÉCOULEMENTS/CONFORT

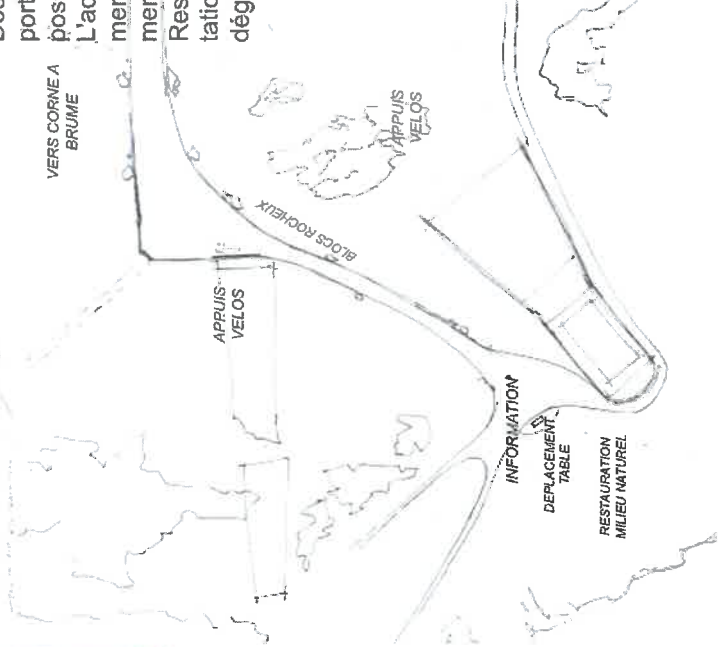


Problématique :

Voie d'accès très large et conduisant les véhicules jusqu'à l'extrême pointe.
Revêtement 'agréable' intégré, mais sensible au ravinement.
Existence d'un certain degré d'artificialisation historique du lieu (dalles, plate-forme).
Sol complètement dénudé par le piétinement.
Absence de points d'arrêt pour les vélos

Objectifs :

Inciter les véhicules à s'arrêter en recul de la pointe et les cycles pour un circuit long.
Dessiner des formes de limite par rapport au milieu naturel et aménager une possibilité de déposer vélos à proximité.
L'accès des véhicules sera techniquement toléré, mais peu incitatif (changement matériaux).
Restauration du milieu naturel par limitation des chemins et reconquête du sol dégradé.



VERS CORNE A BRUME

PROFIL TYPE VOIE CHARRETIERE

SECTION TYPE VOIE SANS CROISEMENT



LA POINTE : SURFACES/INFO/SECURITE



6- PORZ DOUN

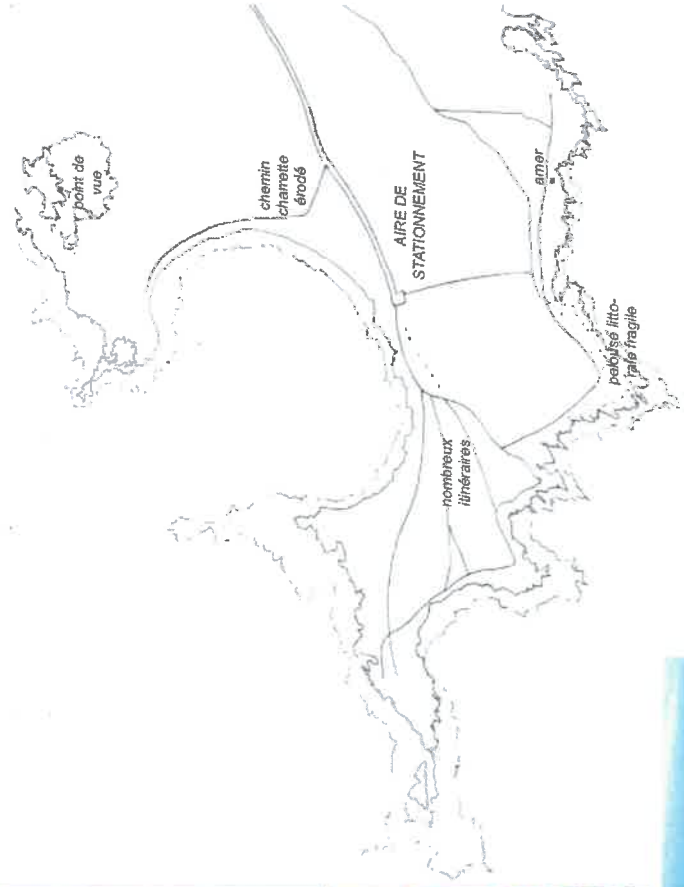
3/ ESQUISSE PROGRAMME DE VALORISATION 3.2 AMENAGEMENT DE SITE / ESQUISSE



ENTREE SUR LE SITE



AMER / PELOUSE LITTORALE FRAGILE



Problématique :

- Voie d'accès en revêtement sablé, sensible au ravinement
- Véhicules accédant jusqu'aux grèves avec une érosion forte des chemins charrette utilisés.
- Bel ensemble de murets en pierre.
- Absence de points d'arrêt pour les vélos.
- Erosion des pelouses littorales.

Objectifs :

- Inciter les véhicules à s'arrêter sur l'aire de stationnement existante avec aménagement d'appui-vélos avec attaches.
- Limitation de la divagation des véhicules dans les espaces naturels.
- Restauration des sols dégradés par fermeture saisonnière des chemins fragilisés (période et fréquence à déterminer).



OTELIMA RESTAURER

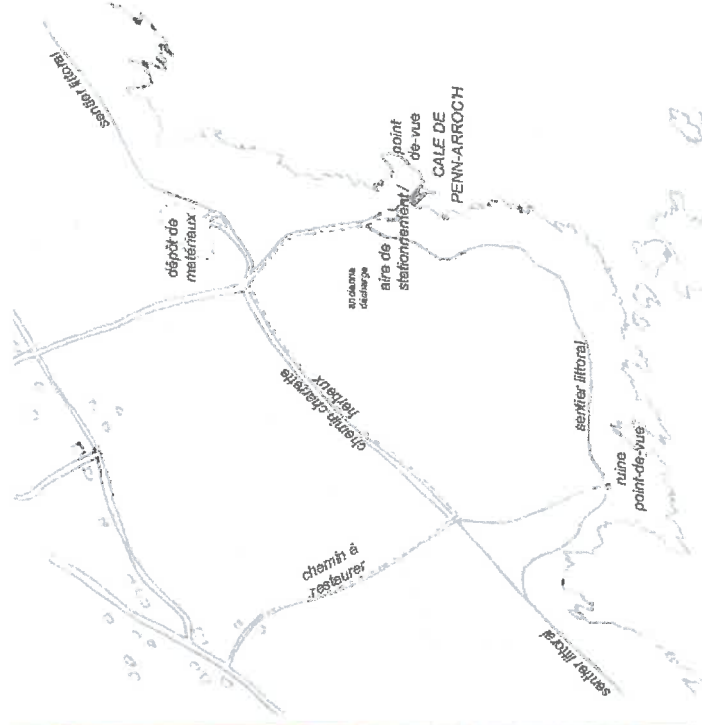


AIRE DE STATIONNEMENT EXISTANTE A VALORISER



7- PENN AR ROC'H

3/ ESQUISSE PROGRAMME DE VALORISATION 3.2 AMENAGEMENT DE SITE / ESQUISSE



Problématique :
Voie large, d'accès à la cale de Penn ar Roc'h et anciennement à la décharge.
Encore utilisée dans la première partie pour l'aire de dépôt (statut? avenir?)
Chemin "intérieur" large et confortable pour les cycles. Difficulté de bouclage.

Objectifs :
Aménager une aire d'arrêt pour les vélos à l'extrémité de la route actuelle, avec transformation en chemin charette herbeux.
Conserver l'accès cale pour les véhicules en évitant les limites mal définies.
Information et balisage pour la boucle qui permet de rejoindre le point de vue (ruine).

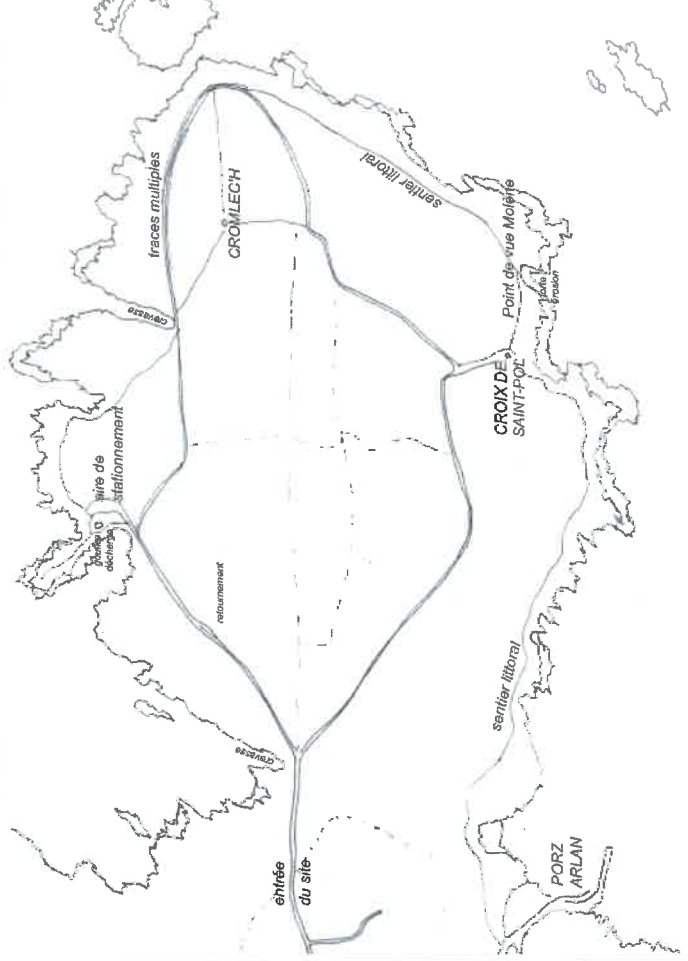


8- PENN ARLAN

3/ ESQUISSE PROGRAMME DE VALORISATION 3.2 AMENAGEMENT DE SITE / ESQUISSE



Problématique :
 Site peu lisible depuis l'entrée.
 Voie d'accès rocailleuse qui mène vers le nord à une vaste aire de manœuvre (+ ancien gouffre-décharge avec vieilles carcasses).
 Chemin-charette permettant de faire le tour de la presqu'île, traces multiples par endroits.
 Présence d'"enclos à valoriser.
 Panorama exceptionnel vers Molène et le continent.
 Site du cromlech, avec 3 sentiers piétons (utilisés aussi par les cyclistes)
 Sur la côte sud, le site de la Croix de St-Pol avec un très beau point de vue.



Objectifs :
 Proposer au carrefour des chemins la possibilité de déposer son vélo et de faire la boucle à pied.
 Voie d'accès véhicules en chemin charette et limitée en largeur.
 Aire de manœuvre maîtrisée avec site d'information.
 Boucles piétonnes avec signalétique spécifique et favorisant la découverte des enclos.



3/ ESQUISSE PROGRAMME DE VALORISATION

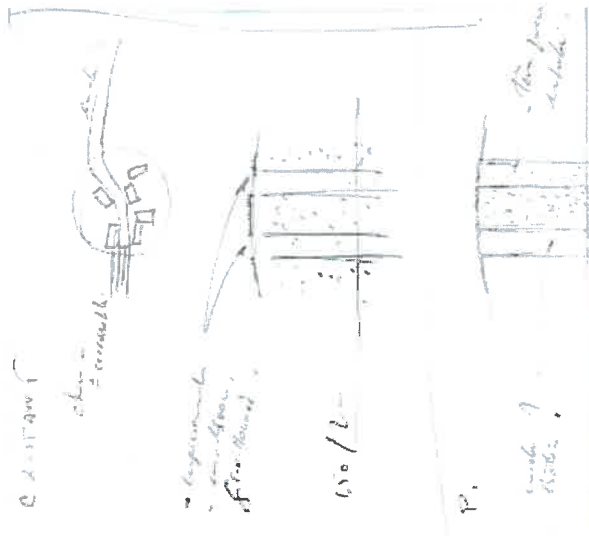
3.3- PRESERVATION DES SITES NATURELS



Problématique :
Erosion des chemins

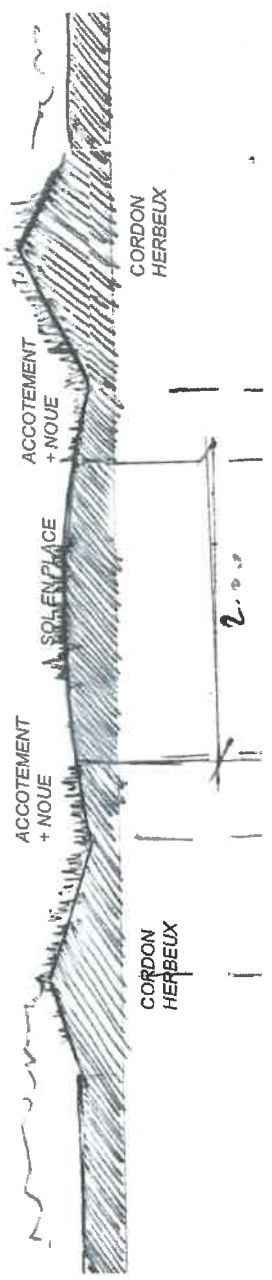
EXEMPLE :
Presqu-île de Cadoran
Voie d'accès caillouteuse et inconfortable.
Dégradation des chemins herbeux par les véhicules.
Absence de points d'arrêt pour les vélos.

Objectifs :
Inciter à un usage responsable, sans divagation dégradante pour le couvert végétal.
Localiser à l'entrée du site une possibilité d'appui-vélos.



Propositions :
(généralisable à chaque entrée dans le site naturel / limite de hameaux)

Réduction de largeur de la voie carrossable, soit par création de fossés, soit par la création de murelons.
Réalisation de traces de roues, d'un seul côté éventuellement, "confortables", qui incitent les véhicules à rester sur le gabarit.



3/ ESQUISSE PROGRAMME DE VALORISATION

3.4- SECURISATION DES POINTS DANGEREUX

Problématique :
Rebords de falaise

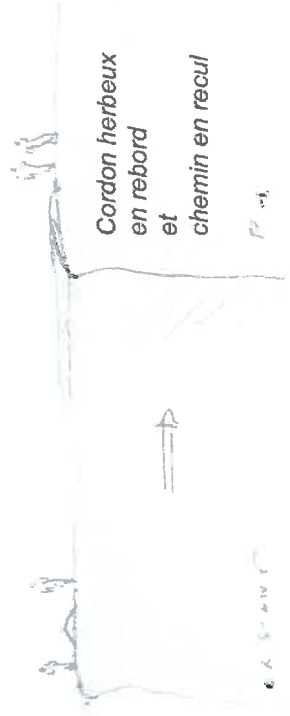
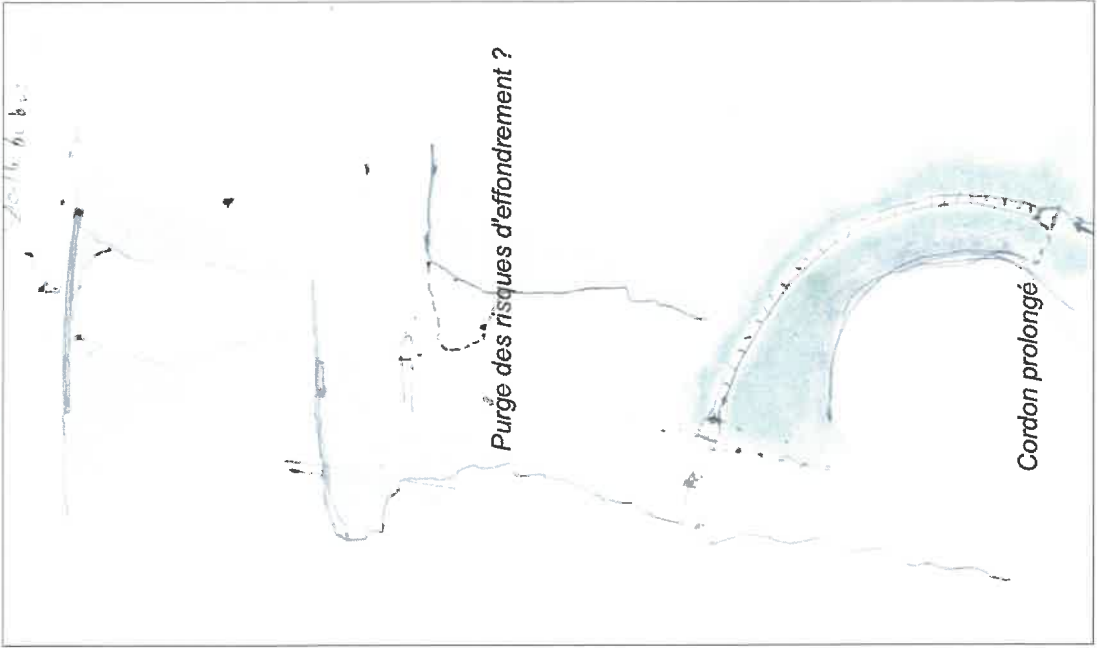
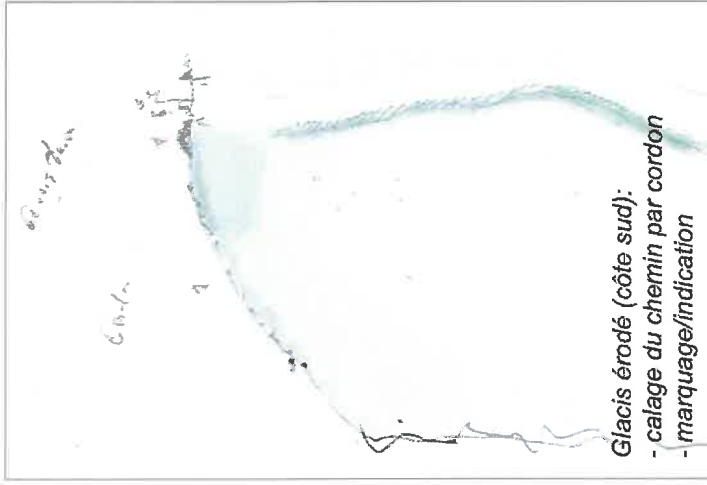
EXEMPLE :
Presqu-île de Cadoran

Présence d'à-pic à proximité des sentiers ou des parcours des usagers.
Risque d'effondrement et de chutes

Objectifs :
Sécurisation sans introduction de mobilier perturbateur

Propositions :

- Recul de l'itinéraire par création d'un cordon herbeux
- Balisage particulier du chemin sur le secteur concerné (entrées)
- Signalisation spécifique aux sites à risques (type élément saillant / référence amer).



3/ ESQUISSE PROGRAMME DE VALORISATION

3.3- PRESERVATION DES SITES NATURELS

Problématique :
Les traversées de vallon

EXEMPLE :

Entre le Créac'h et Pern

cheminement devenu difficile

- sol rocailloux incomfortable

- sol détrempe

avec comme conséquence la multiplication des tracés

Objectifs :

proposer un aménagement très ponctuel pour offrir plus de confort et ainsi éviter la dispersion du piétement

Pour le passage de creux humides, le principe sera décliné selon le contexte :

un système de gué à base de grosses pierres pour les zones strictement naturelles.

Problématique :
Les zones de surfréquentation

L'objectif est de limiter l'impact sur le milieu naturel tout en évitant de densifier ou éparpiller les facteurs d'érosion.

Tous les phénomènes de creusement, puis de doublement de chemin sont à considérer. La disparition de la couverture végétale est le début d'une dégradation qui s'accélère très vite par la suite.

Aux abords des sites érodés (ponts, tables d'orientation), un dallage rustique et discontinu de granit avec accroches des chemins pourra être ponctuellement installé.

Sur certains secteurs spécifiques (abords de cales, érosion particulière), une dalle béton pourra être plus adaptée.



Chemin rendu très difficilement praticable



Gué pour vallon littoral

Proposition de gué en pierres



Sol très abîmé par surfréquentation



Creusement des chemins piétons et véhicules

4/ CONCLUSION

PISTES D'ACTION PROPOSEES

Les pistes d'action suivantes seront déclinées par lieu :

- Création et aménagement de points d'arrêt , avec appuis-cycles et panneaux d'information
- Valorisation de circuits balisés spécifiques aux cycles et aux piétons.
- Recherche d'une limite lisible entre espace minéral et espace naturel
- Utilisation du vocabulaire de matériaux pré-existants sur l'île avec équilibre entre lisibilité et intégration.

Les moyens d'action peuvent être :

- Redimensionnement des voies accessibles aux véhicules, sous-forme de chemin charrette avec simples traces de roues et travail sur la limite entre stationnement et milieu naturel.
- Création de noues/fossés pour limiter le ravinement.
- Création de cordon herbeux pour limiter et canaliser mes circulations.
- Installation de bornes (type à définir: blocs, granit taillé)
- Réalisation de gué ou passage en pont au niveau des vallons
- Revégétalisation des surfaces érodées, avec reconquête spontanée et/ou par broyat.
- Travail de surfaces sur certains chemins creusés, avec apport de matériaux pour améliorer le confort de marche.
- Déclinaison des types de petites architectures existants : fûts de moulins, gwaske-dou.

A l'issue du diagnostic paysager, la problématique de valorisation s'articule sur les questions d'intensité, de pressions soumises aux milieux, d'accueil et usages améliorés sur les espaces naturels littoraux insulaires.

L'approche et les propositions d'actions sont ainsi nuancées suivant le degré, évalué, de naturalité ou d'artificialisation des différents sites; s'agissant d'espaces de vie, où les usagers ont été ou sont plus ou moins présent, les propositions doivent viser un équilibre entre :

- les mesures de contraintes d'usage,
- les mesures de protection du milieu et des fonctions naturelles,
- les mesures de valorisation, d'amélioration d'accueil, de confort et d'information;

Ces propositions sont présentées en premier lieu à l'échelle des principaux sites fréquentés, et dans une seconde partie, sous les aspects techniques et de détail:

1- LES PRINCIPAUX SITES - pages 43 à 53 -

Sur l'île de Ouessant : - Organisation des parcours à l'échelle de l'île

- Le Stiff
- Cadoran
- Calgrac'h
- Le Creac'h
- Pointe de Pern
- Pors Down
- Penn ar Roch
- Pen ar Lan
- Pointe Sud
- Abords du calvaire et côte Ouest.

Sur l'île de Molène :

2- LES PRINCIPES DE MISE EN OEUVRE - pages 54 à 63 -

- Les voies, chemins, sentiers

- Distinction de type de voies : Route de village, voie "de site", chemin carrossé (chemin de charrette), sentier.
- Principe de gabarit selon le type de voie : emprise, profil, protection.
- Matériaux : Sable/arène granitique; sable renforcé (chaux, ciment); émulsion gravillonnée; enrobés (noir, beige ...), sol lande, pelouse.
- Les gabarits/obstacles/seuils: Cordons herbeux et entrochement végétalisé, drainage (fossés, tranchées drainantes),

- Les murets et talus muretés.

- Type de maçonnerie selon contexte (murets pierres sèches, murets maçonnes)

- Rôle : limite, protection, marquage de "seuils" (échelle piéton et échelle véhicule motorisé)

- Les ouvrages pierre et béton.

- passages ponctuels nécessitant un empiérement : escaliers, pont, gué, "dallages" ...,

- Les mobiliers d'accueil et d'information

- les équipements, mobiliers, signalétique: murets banc et banquette; appui/attache cycles; muret supports info, signalétique au sol et repères directionnels.

3- VISUALISATION DES AMENAGEMENTS PROPOSES - pages 64 à 67 -

Simulations photographiques d'exemples-types.

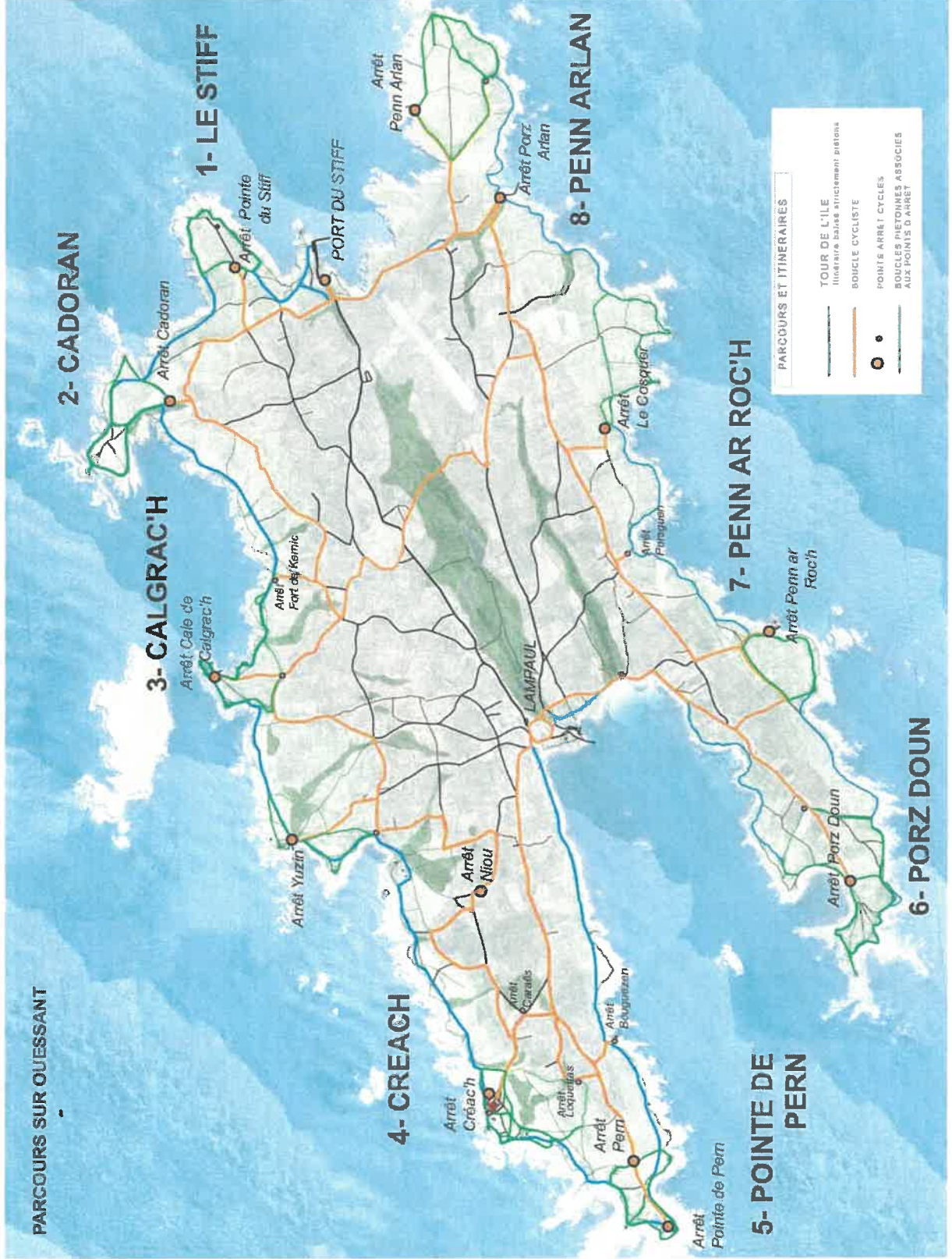
1/ PRINCIPAUX SITES DE L'ILE D'OUESSANT

RAPPEL DU DIAGNOSTIC

Le principe d'une boucle cycliste balisée en recul de littoral est proposé afin de favoriser des parcours adaptés aux cycles (petites routes dans la mesure du possible, aucune utilisation du sentier littoral).

Ce parcours balisé conduit à des points d'arrêt aménagés localisés aux entrées de sites naturels, avec équipement d'accueil incitatif pour déposer son vélos, associé à une information culturelle et une sensibilisation des visiteurs à la protection du milieu et aux risques existants.

A partir de ces points, un (ou des) circuit(s) strictement piétons sont balisés et permettent une découverte spécifique d'un lieu.



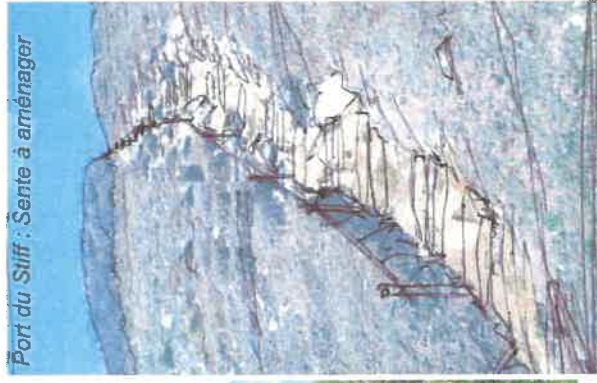


1/ PROPOSITIONS D' ACTIONS

OUESSANT

LE STIFF

- 1- Création d'une liaison directe piétons entre les landes et le port: Emmarchement et/ou main courante;
- 2- Parcours vélos: Points d'information (locations) sur les itinéraires et conditions, points d'arrêts équipés;
- 3- Signalétique spécifique aux cycles au premier carrefour : directions Cadoran ou Penn ar Lan);
- 4- Point d'arrêt vélos aux abords du phare du Stiff, stationnement et accès adapté aux personnes à mobilité réduite jusqu'au phare;
- 5- Restauration (matériau, gabarit)/ fermeture des sentiers traversant des secteurs à protéger;
- 6- Requalification des aires de manoeuvre aux abords de la tour radar;
- 7- Devenir de la maison en crête à côté du sémaphore.



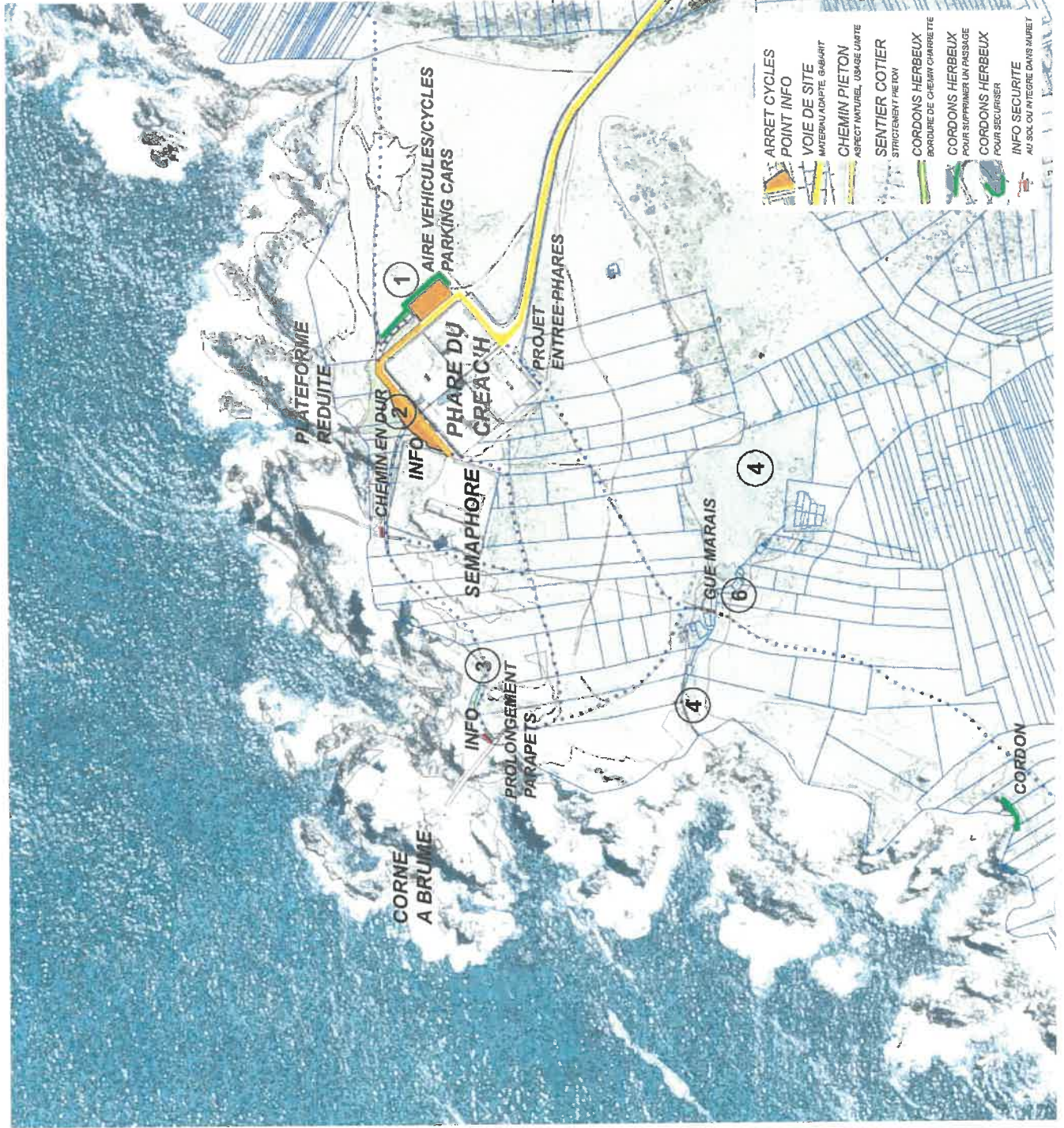
Référence emmarchements à Molène

1/ PROPOSITIONS D'ACTIONS

- OUESSANT -

PHARE DU CREAC'H

- 1- Aire d'arrêt cycles et véhicules implantée sur la dalle béton existante à l'est du phare: limitation par muret ou talus mureté. Point info et départ itinéraires. Limite accès cars;
- 2- Aménagement du parvis devant l'entrée actuelle du musée : stationnement réservé et accès adapté aux personnes à mobilité réduite jusqu'au phare; accès limité aux véhicules de service (sémaphore, phare), requalification de la plateforme remblayée (réduction de l'emprise, traitement de sa limite, reprise surface, évacuation des matériaux impropres, renaturalisation) et table d'orientation relocalisée; Prise en compte du projet d'entrée sud pour le musée des Phares.
- 3- Sélection et accompagnement des parcours principaux (signalétique, équipements), aménagements ponctuels des passages intensifs et points d'appel (escaliers, rampes, main courante...), aménagement de l'accès à la corne à brume (prolongement des parapets...);
- 4- Protection ponctuelle des zones naturelles fragiles et mises en défens avec information pédagogique.
- 5- Equipements : murets avec assises, corbeilles, appui-vélos, signalétique directionnelle et informative, mobilier de protection.
- 6- Traversée piétons du marais : réalisation de gué en barrettes béton, en pierres plates ou en gabions séparés de 30 cm permettant un bon écoulement de l'eau.



1/ PROPOSITIONS D'ACTIONS

- OUESSANT -

PORS DOUN

- 1- Seuil avec muret en sortie du village, et point info, départ grande boucle.
- 2- Aire d'arrêt pour les véhicules et les cycles: seuil à l'emplacement actuel requalifié (murets talus).
- 3- Remise en état de sentier et de chemins carrossés.
- 4- Mises en défens de secteurs naturels fragilisés (surfaces érodées) et des zones de nidification identifiées.
- 5- Equipements : appui-vélos, corbeille, signalétique pédagogique et informative.



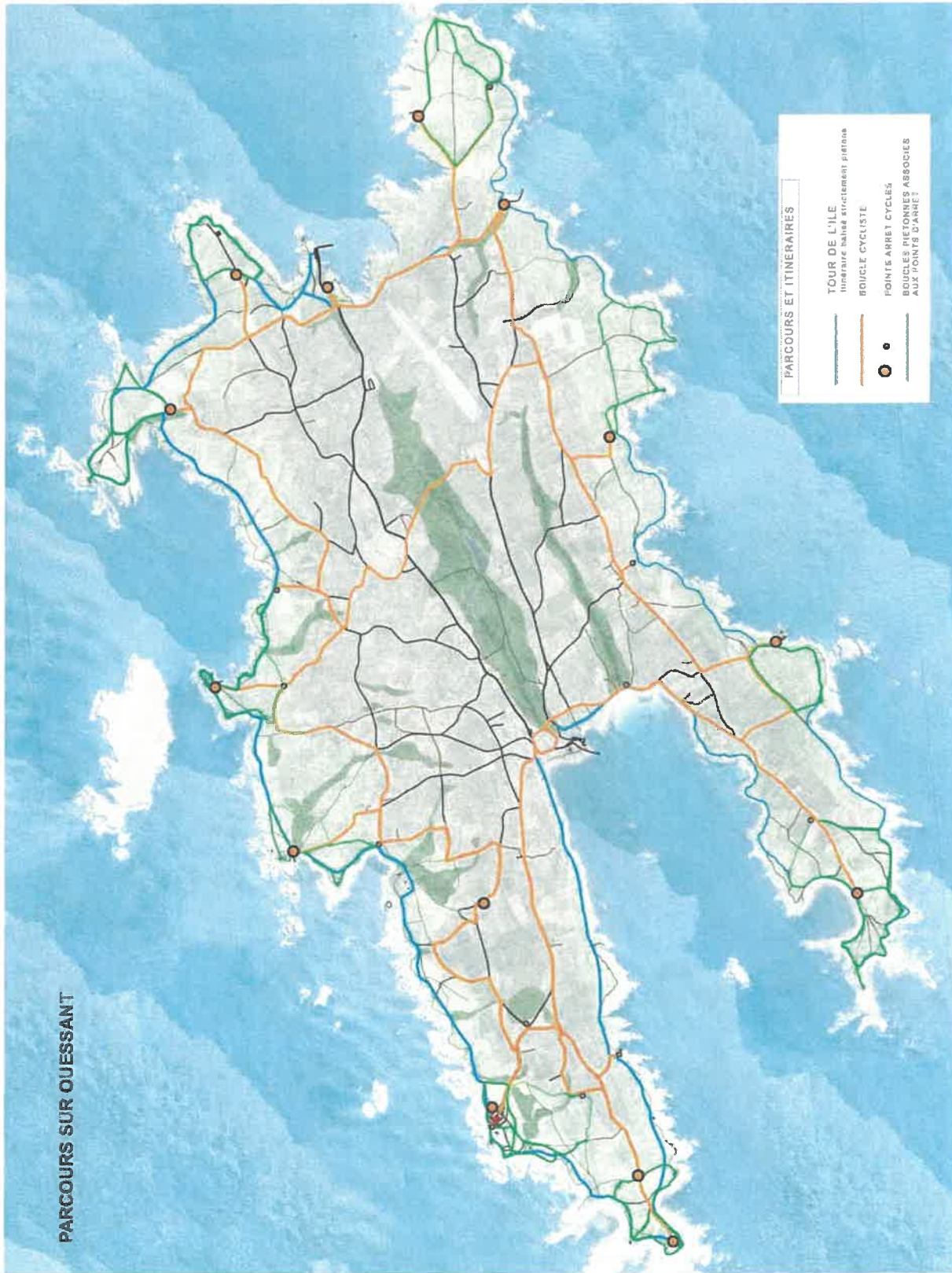
1/ PROPOSITIONS D'ACTIONS
 - OUESSANT -



POINTE DE PERN

- 1- Point de halte/belvédère en ar-
rivée dominant l'ensemble du site
(création muret seuil) avec départ
de la grande boucle piétonne,
points de vue.
- 2- Requalification du chemin
d'accès: reprise surface (sable-ci-
ment), réduction gabarit, drainage
latéral.
- 3- Aire d'arrêt proche de la
pointe, mais en recul, et intégré :
Seuil véhicules et cycles (limites
claires par talus muret pierres),
stationnement et accès adapté
aux personnes à mobilité réduite
jusqu'au point de vue, intégration
du mobilier et des poubelles).
- 4- Limitation de l'accès aux
abords immédiats de la corne à
brume à vapeur, et reconquête de
la surface érodée par la pelouse
littorale (sentiers limités).
- 5- Déplacement de la table d'in-
formation et réalisation d'un socle
en pierre pour résister au piétine-
ment.
- 6- Idem autour du socle de la
table d'information de la corne à
brume à chevaux.

2/ PRINCIPES DE MISE EN OEUVRE



1- Les parcours :

Boucle cycliste avec points d'arrêt intégrant appui-vélos et information.
Boucles piétonnes à partir de ces points d'arrêts.
Sentier littoral continu et strictement piétons.

2- Les voies, chemins, sentiers.

- Sentier de lande, de pelouse; chemin carrossé (chemin de charrette); voie "de site"; route de village; passages empierrés et ouvrages (escaliers, gué, "dallages" ...).

- Les matériaux : Sable/arène granitique; sable renforcé (chaux, ciment); émulsion gravillonnée; enrobés (noir, ou beige);

- Les gabarits/obstacles/seuils: Cordons herbeux et enrochement végétalisé, drainage (fossés, tranchées drainantes);

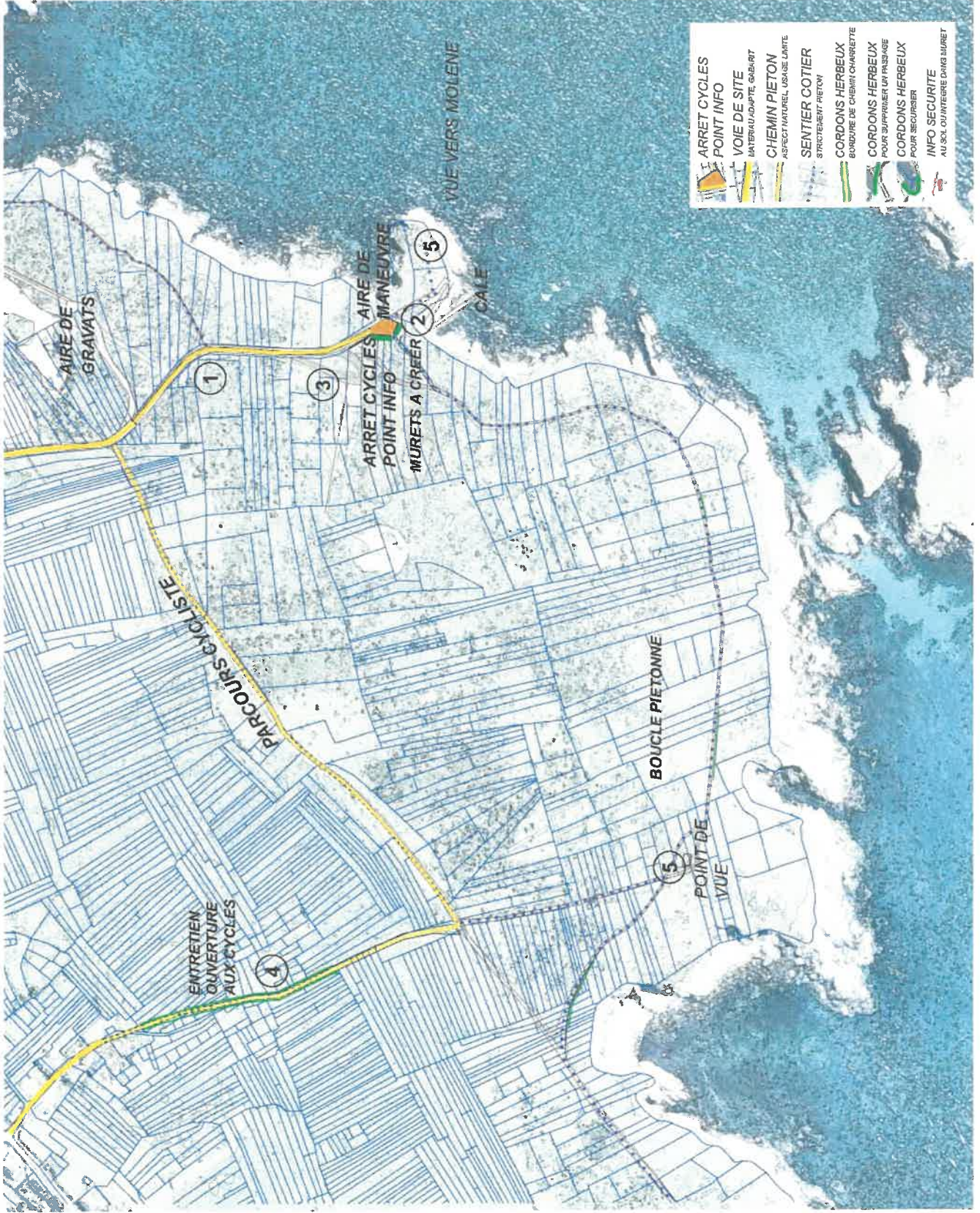
3- Les maçonneries, équipements, mobiliers, signalétique: Talus muretés; murets "seuils" (échelle piéton et échelle véhicule motorisé); murets banc et banquettes; appui/attache cycles; muret supports info ...

1/ PROPOSITIONS D'ACTIONS

- OUESSANT -

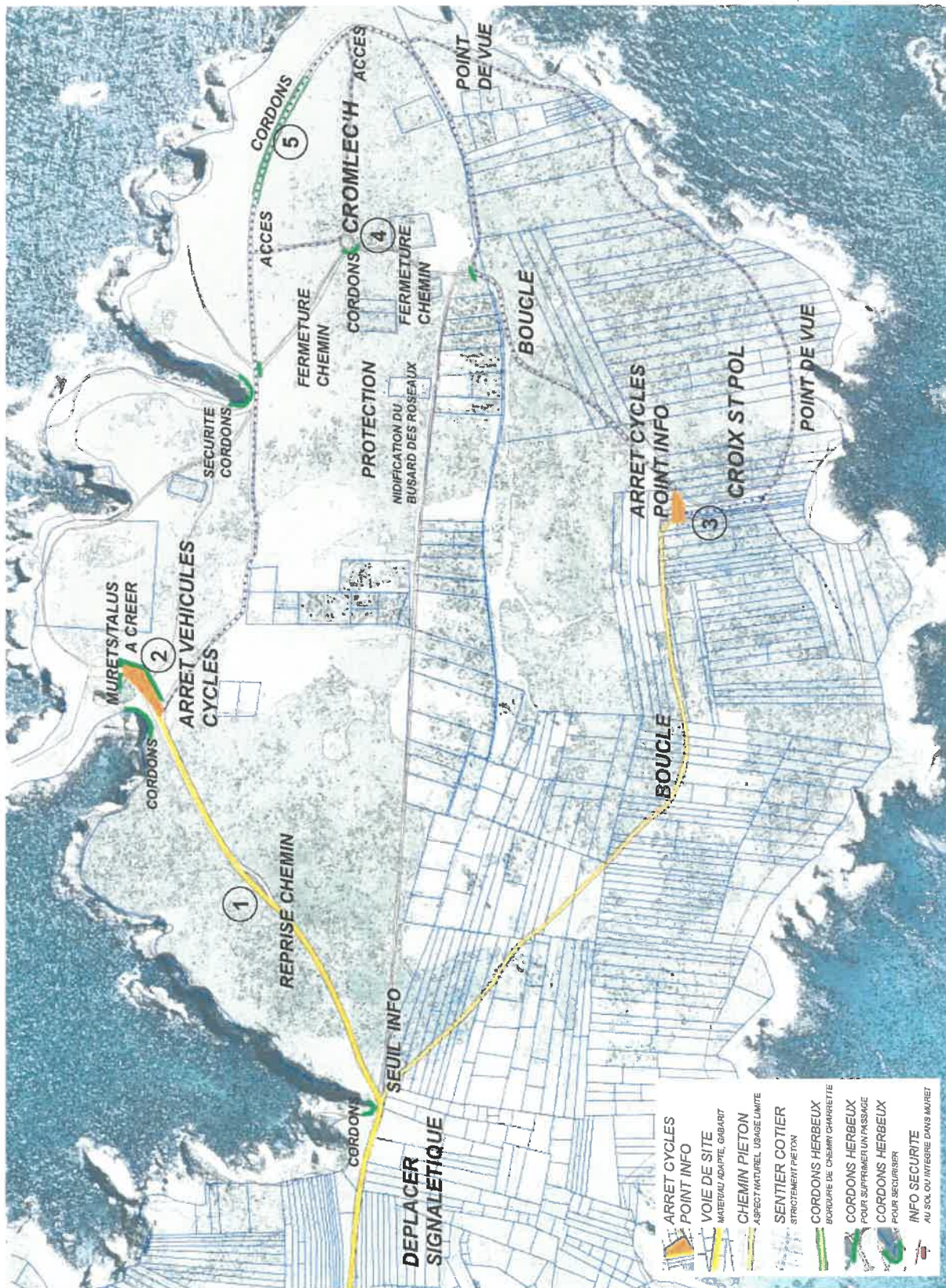
PENNAR ROC'H

- 1- Requalification de la voie d'accès en chemin charrette à partir de l'aire à gravats.
- 2- Requalification de l'aire d'arrêt / retournement véhicules : création de murets/ talus, point info pour la boucle piétonne.
- 3- Réduction des gabarits et renaturalisation des voies n'ayant plus d'usage (entrée ancienne décharge).
- 4- Entretien/prise chemin existant pour ouverture aux cycles (gabarit).
- 5- Mise en valeur des points de vue du sud de l'île vers l'île de Molène et du point de vue vers Lam-paul : Sites repérés au niveau du point info, repérage directionnel discret sur place, scénographie de la ruine à envisager.
- 6- Equipements : appui-vélos, corbeille, signalétique pédagogique et informative.



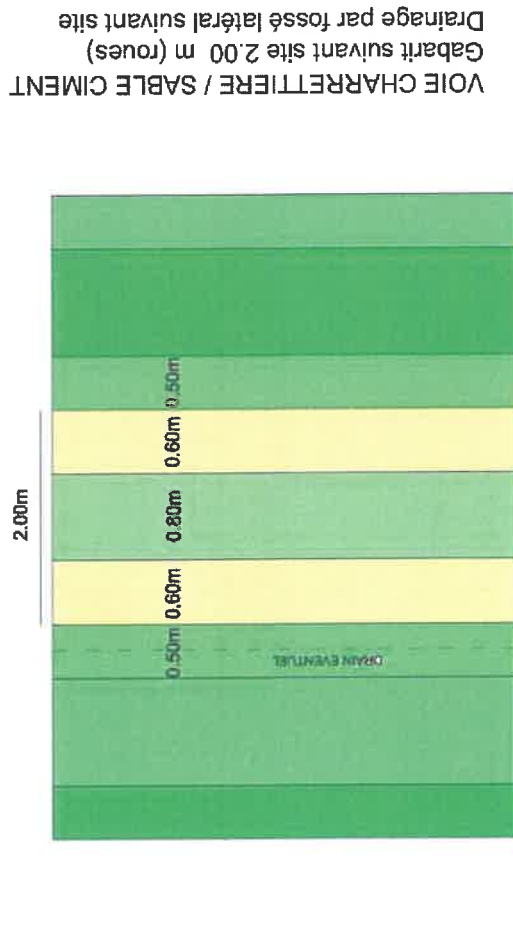
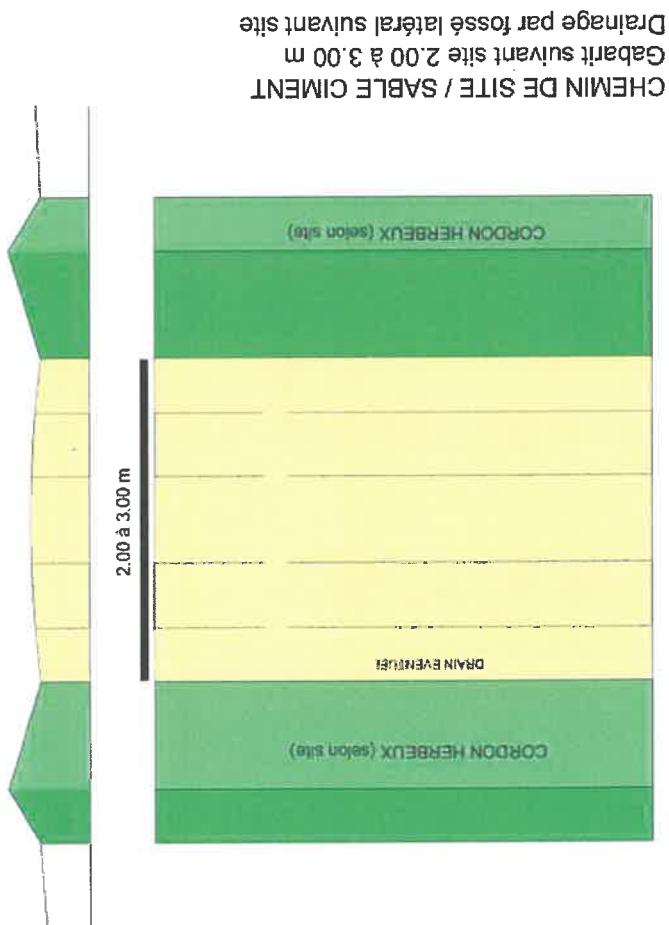
PENNARLAN

- 1- Requalification de la voie d'accès : revêtement, gabarit réduit, drainage latéral.
- 2- Réduction de l'emprise de l'aire d'arrêt / retour de véhicules au nord : limite par murets talus, signalétique pour la boucle piétonne.
- 3- Création d'un arrêt cycles/ point d'info (muret pierres sèches) à proximité de la croix de St-Pol.
- 4- Accès au cromlech'h : suppression des deux chemins existants à l'ouest pour la protection des sites de nidification du busard des roseaux, création d'une signalétique adaptée sur les accès conservés.
- 5- Restauration du chemin littoral par création de cordons herbeux bas limitant l'érosion par les véhicules. L'accès en sera limité au maximum par gabarit réduit et signalétique pédagogique.
- 6- Equipements : assise en pierre sèche, appui-vélos, point info, signalétique directionnelle et pédagogique.



2/ PRINCIPES DE MISE EN OEUVRE

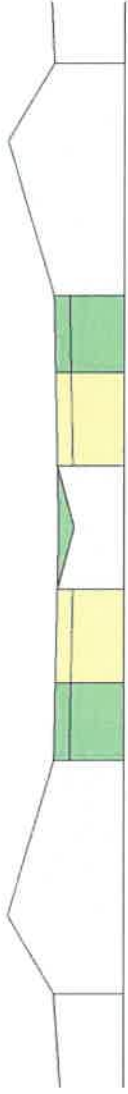
1- LES VOIES CHEMINS ET SENTIERS/1



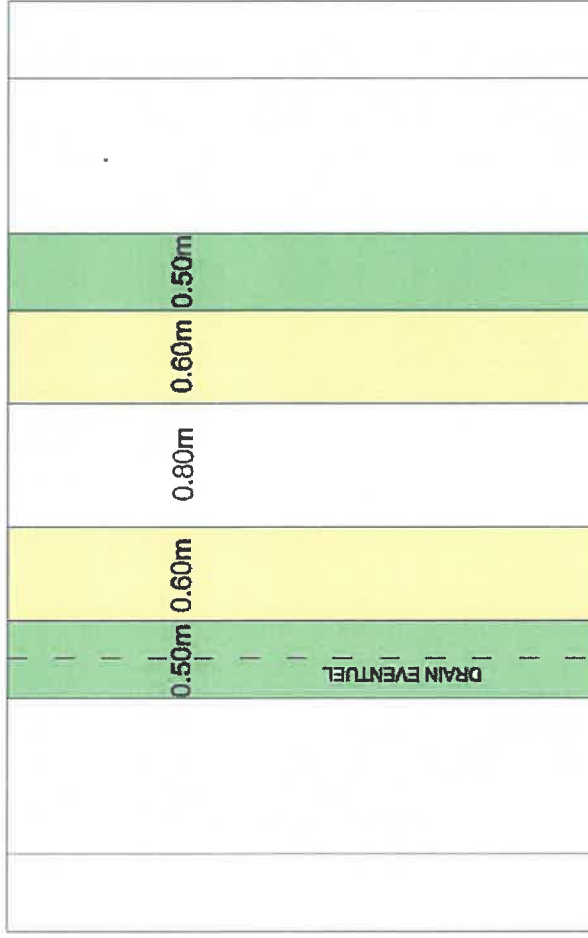
CHEMIN EXISTANT type voie charretiere

2/ PRINCIPES DE MISE EN OEUVRE

1- LES VOIES CHEMINS ET SENTIERS/2



2.00m

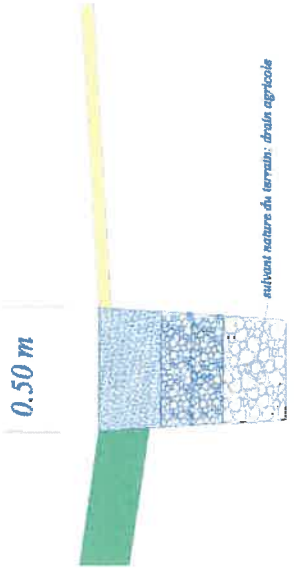


VOIE CHARENTIERE / SABLE CIMENT
Gabarit suivant site 2.00 m (roues)
Drainage par rigole centrale



CHEMIN EXISTANT / SILLON CENTRAL

TRANCHEE DRAINANTE

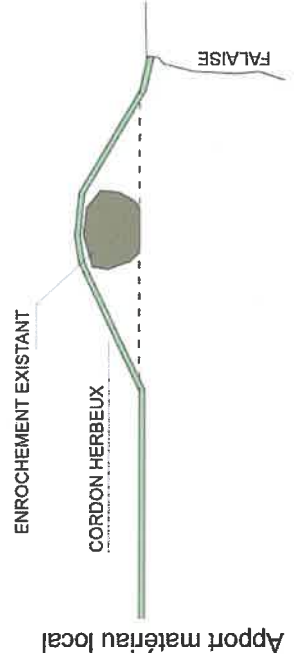


sable 0/3 25 cm

gravillons 5/15 25 cm

cailloux 30/60 25 cm

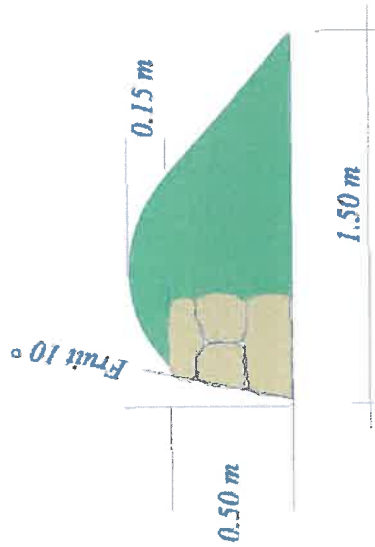
VEGETALISATION D'ENROCHEMENT EXISTANT



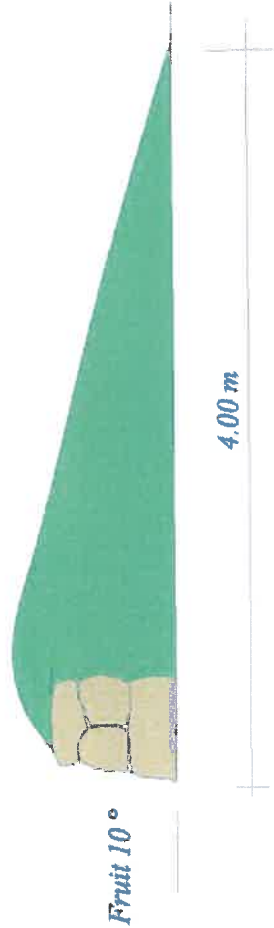
2/ PRINCIPES DE MISE EN OEUVRE

2- MURETS ET TALUS MURETES/1

TALUS MURETES profil en travers type



TALUS MURETE LARGE profil en travers type



CREATION DE POINTS D'ARRET :

Aires d'arrêt / seuils / accueil / information



MURET EXISTANT . INTEGRATION DANS LE PAYSAGE



MURET COTE INTERIEUR / TALUS HERBEUX EXTERIEUR



EXEMPLE DE TALUS MURETE RECENT (Plouzévet)

2/ PRINCIPES DE MISE EN OEUVRE

1- LES VOIES CHEMINS ET SENTIERS/3

FERMETURES DE CERTAINS SENTIERS

Suivant les situations(fréquentation importante ou pas, sentier plus ou moins dégradé, type de contexte d'habitat naturel (lande ou pelouse littorales, friches...), il pourra être nécessaire de mettre en oeuvre l'un ou l'autre ou une combinaison des dispositifs suivants :

- Cordon herbeux en travers du chemin à barrer
EXEMPLE SUR LE CHEMIN AU SUD DE CADORAN :
- Coupes d'ajoncs et de prunelliers convenablement ancrés (doit résister aux vents) sur au moins une dizaine de mètres de long (distance à adapter suivant le contexte) et débordant sur les côtés
- Broyats d'ajonc (à effectuer au moment de la maturation des graines) à étaler avec griffage sur le sentier à refermer;



chemin existant



chemin fermé par un cordon herbeux



Broyage de lande d'ajonc



Ramassage du broyat



Dépose du broyat



Étalage et griffage du broyage

Localement (dans les espaces plus sensibles), il pourra être utile d'aider à la recolonisation par transfert de litière de lande ou de pelouse littorales par aspiration de la litière avant étalement à la pelle sur le sentier puis griffage du sol.



Aspiration de la litière

Dans ce cas, une couche de broyat des parties aériennes sera à étaler ensuite.

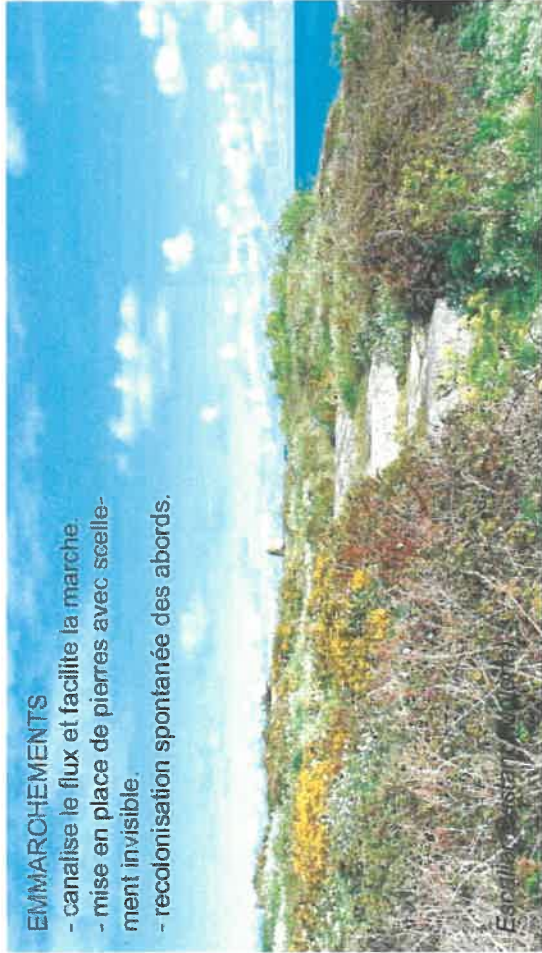
RESULTATS ATTENDUS DE CETTE OPERATION :



colonisation réussie de l'ajonc et de la bruyère (aspect au bout de deux années)

EMMARCHEMENTS

- canalise le flux et facilite la marche.
- mise en place de pierres avec scellement invisible.
- recolonisation spontanée des abords.



Esplanade (Istary Molène)

PASSAGE DE ZONE HUMIDE

- implantation en recul de la côte
- écartement suffisant des dalles pour un passage aisé de l'eau.



Gué du marais vers le Créac'h

2/ PRINCIPES MIS EN OEUVRE

3- OUVRAGES PIERRE ET BETON

Escaliers, gués, dallages, passages ...



Pont béton (Quessant)

DALLES BETON

- Vocabulaire insulaire.
- protège et sécurise un site fragilisé
- évite l'érosion d'un passage soumis à un usage intensif (ex : abords immédiat du Créac'h).
- peut créer des repères sur le cheminement.



Rampe béton (Molène)

2/ PRINCIPES DE MISE EN OEUVRE

2- MURETS ET TALUS MURETES/2

Seuils et guidage des sentiers piétons



Murets en pierre sèche (enclos culture)



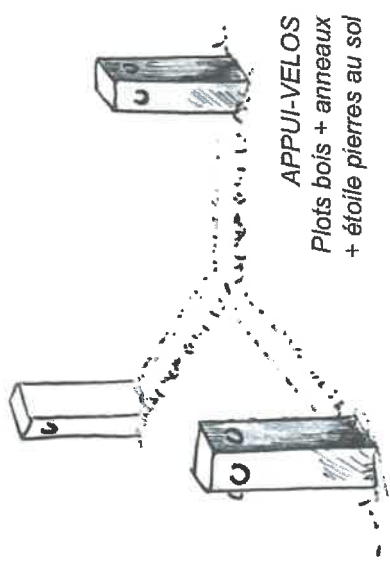
Murets couronnés à proximité de l'habitat



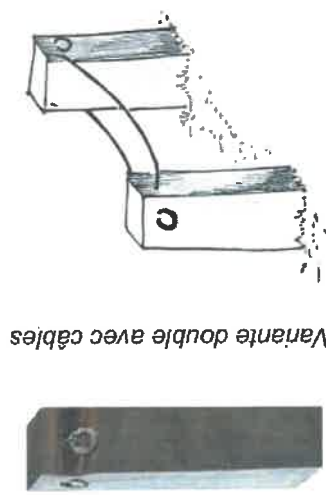
Murets maçonnés aux abords des cales



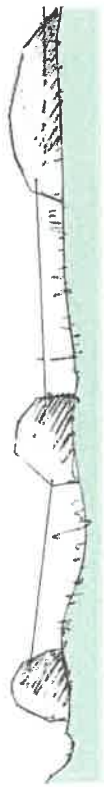
Seuils et murets en pierres sèches en milieu naturel



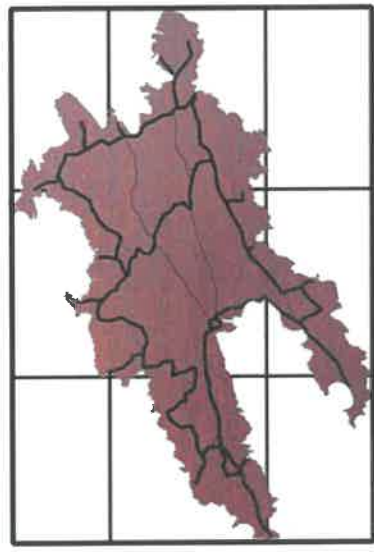
APPUI-VELOS
Plots bois + anneaux
+ étoile pierres au sol



Variante double avec câbles



Utilisation ponctuelle de blocs percés (guidage tracé)



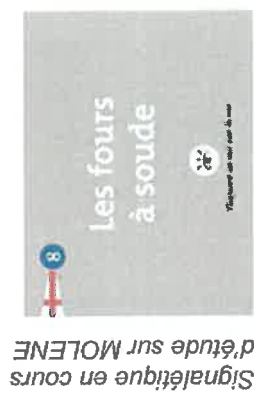
SIGNALETIQUE DE REPERAGE
Au niveau des points d'arrêt
Point coloré : Vous êtes ici
Matériaux : Acier corten percé



BANCS, toujours un côté à l'abri du vent.
Mur en pierre sèche ou maçonnerie selon
contexte, banquettes bois.

2/ PRINCIPES MIS EN OEUVRE

4- LES MOBILIERS D'ACCUEIL ET D'INFORMATION
Les éléments signalétiques seront préférentiellement adossés aux murets, voire fixés sur le dessus en vue d'une meilleure intégration et de limiter l'emploi de poteaux. Ces derniers pourront aussi être des déclinaisons de ceux utilisés pour les vélos.



Signalétique en cours d'étude sur MOLENE

Texte d'information



SIGNALETIQUE DIRECTIONNELLE
Code couleurs selon usagers
exemple : fond gris = boucle cycliste
fond vert clair = sentier piéton

Matériaux : Bois peint, silhouette en surépaisseur



UTILISATION SPONTANEE DES MURETS EN PIERRES SECHES



BANQUETTES SIMPLES EN PIERRES SECHES



REMISE EN ETAT NECESSAIRE AU NORD DE MOLENE

2/ PRINCIPES MIS EN OEUVRE

4- LES MOBILIERES D'ACCUEIL ET D'INFORMATION

LES ASSISES : BANCS ET BANQUETTES EN PIERRE ET EN BOIS

Déclinaison du vocabulaire du muret : de la simple banquette en pierre sèche en milieu naturel au banc avec dossier sur mur maçonné.



IMPORTANCE DES ASSISES DANS UN LIEU STRATEGIQUE



VARIANTE AVEC DOSSIER



EXEMPLE D'ASSISE BOIS SUR MURÉT

3- VISUALISATION DES AMENAGEMENTS



3-ABORDS DU CREAC'H (1)



RESTAURATION ACCES / CREATION AIRE D'ARRET / INFO / SUPPORTS CYCLES (CREAC'H)



4-ABORDS DU CREAC'H (2)

RESTAURATION SENTIERS / RESTAURATION ACCES PONT ET PROLONGATION DU PARAPET, DALLAGE BETON



7- POINT D'ARRET à PORZ DOUN

AIRE ARRET CYCLES ET VEHICULES (PORS DOUN)



3- VISUALISATION DES AMENAGEMENTS



8- PASSAGE DE VALLON
En gués, pas «japonais», porceaux ...



PASSAGE EN GUE SUR VALLON LITTORAL (matériau béton / pierre; localisation indicative: placer hors d'atteinte des tempêtes)



1- CADORAN / EXEMPLE D'UN POINT D'ARRRET

RESTAURATION CHEMIN / CREATION AIRE D'ARRRET / INFO / SUPPORTS CYCLES



3- VISUALISATION DES AMENAGEMENTS

2- EXEMPLE D'UN SENTIER LITTORAL

REPRISE SENTIER PIETON (ENTRE STIFF ET CADORAN) : Rechargement en arène granitique



3- VISUALISATION DES AMENAGEMENTS

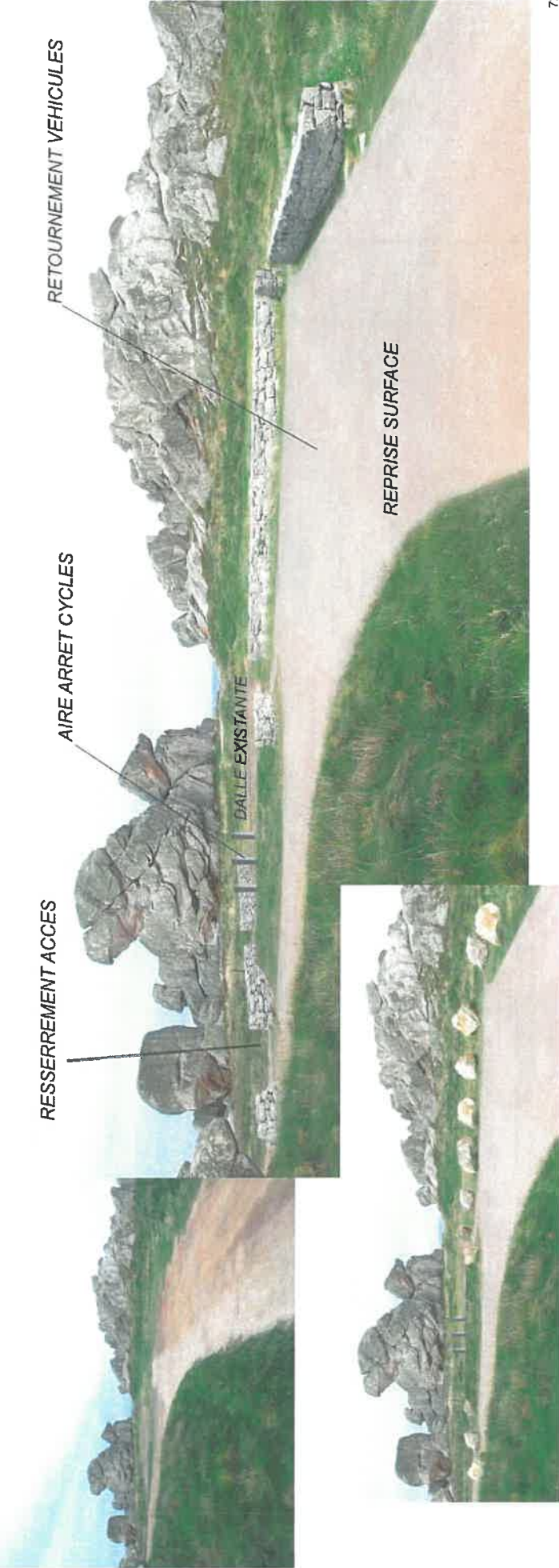


REPRISE ET REDUCTION PONCTUELLE LARGEUR VOIE / DRAINAGE / CADRAGE CORDON HERBEUX EVENTUEL



5- ARRIVEE à PERN

6- POINT D'ARRET à PERN



Suite aux principes de mises en oeuvre décrits dans le programme d'actions, la troisième phase de l'étude a pour objet l'étude de la faisabilité des aménagements envisagés.

Il s'agit donc :

- d'identifier précisément la localisation des aménagements à entreprendre;
- de définir les différents types de prestations de travaux et le budget correspondant;
- de lister les parcelles concernées, afin de pouvoir déterminer les propriétés, et donc les maîtres d'ouvrages les plus à même pour entreprendre les travaux.

Enjeux des aménagements:

Il est rappelé que l'ensemble des sites concernés se situe dans l'espace littoral protégé, dans un milieu naturel de haute valeur patrimoniale. Toute intervention pour améliorer l'accueil des visiteurs et la protection des milieux devra privilégier l'intégration, le respect environnemental et la durabilité.

L'objectif est de pouvoir améliorer la lisibilité et le confort de visite, sans porter atteinte à l'intégrité du lieu, ni surtout compromettre l'identité du lieu : Espaces ouverts, végétation rase et spécifique, sentiment de liberté. Les visiteurs seront davantage guidés que contraints, et l'offre d'un cheminement confortable doit dissuader les divagations toujours négatives pour l'environnement.

Les matériaux à utiliser seront soit du site ou des abords, si il s'avère que des matériaux de récupération sont disponibles, soit en apport extérieur en veillant à la compatibilité et à la cohérence des produits. Toute introduction exogène sera soigneusement examinée avant validation.

Préconisations pour les matériaux:

- **Maçonneries :**

Qualité des moellons de granit : couleur et grain selon granit ouessantin, préférentiellement de récupération, ou moellons neufs à arêtes et surfaces irrégulières.

Mise en oeuvre : la pose pourra être en pierres sèches (avec blocage invisible à l'arrière) dans les espaces complètement naturels, ou maçonneries à proximité d'ouvrages existants (Créac'h) ou passés (Perm).

- **Sois en matériaux perméables de coloris naturel :** beige ou gris-beige; type arène granitique. Le plus satisfaisant d'un point de vue paysager sera le matériau du site, mélangé localement à de la grave pour les secteurs les plus sollicités et stabilisé au ciment à 5%, avec compactage. Tout matériau bitumineux sera proscrit.

- **Création de cordons herbeux :** réutilisation de déblais créés par la réalisation de fossés ou utilisation de matériaux propres et sans végétation rudérale, sans apport de terre végétale. La colonisation spontanée pourra être favorisée par l'épandage de broyats.

Quand des blocs rocheux sont présents pour questions de sécurité, on s'attachera à les recouvrir d'un mélange terre-pierre qui sera progressivement colonisé pour faire disparaître l'aspect très exogène de ces blocs.

Présentation des sites:

Ile de Ouessant :

- Le Stiff - pages 76 à 78 -
 - Cadoran - pages 79 à 81 -
 - Calgrac'h - pages 82 à 84 -
 - Le Creac'h - pages 85 à 87 -
 - Pointe de Perm - pages 88 à 91 -
 - Pors Doun - pages 92 à 94 -
 - Penn ar Roch - pages 95 à 97 -
 - Pen ar Lan - pages 98 à 100 -
- Ile de Molène : Pointe Sud et côte Ouest. - pages 101 à 102 -

Récapitulatif - page 103 -

- LE STIFF -

ABORDS DE LA TOUR RADAR

Parqu岸isation sans de manœuvre 800m2

ABORDS DU PHARE DU STIFF

Point d'amarrabilité 160m2 + appui-vélocipède
Aménagement Stationnement PMR et accès 80m2

RESTAURATION ET FERMETURE DE CHEMINS

Courbes herbeux 30m
Restauration 100m2

AMENAGEMENT LIAISON PIETONNE

embranchement + main-courante 30m

Les données disponibles au port du Stiff et sur les bateaux sont stratégiques pour informer les visiteurs des possibilités et des contraintes de l'île. L'existence d'un circuit cycles associé aux points d'arrêt avec boucles piétonnes devra être expliqué et encouragé. D'autre part, la possibilité pour les piétons de partir directement sur un sentier depuis le port semble essentielle et nécessite l'aménagement d'une sente/escalier au nord du port. La liaison vers le phare du Stiff sera ainsi facilitée. Certains sentiers proches de la falaise et de secteurs de nidifications seront à fermer. Devant le phare du Stiff, des aménagements d'accueil spécifiques aux PMR et aux cycles seront réalisés.



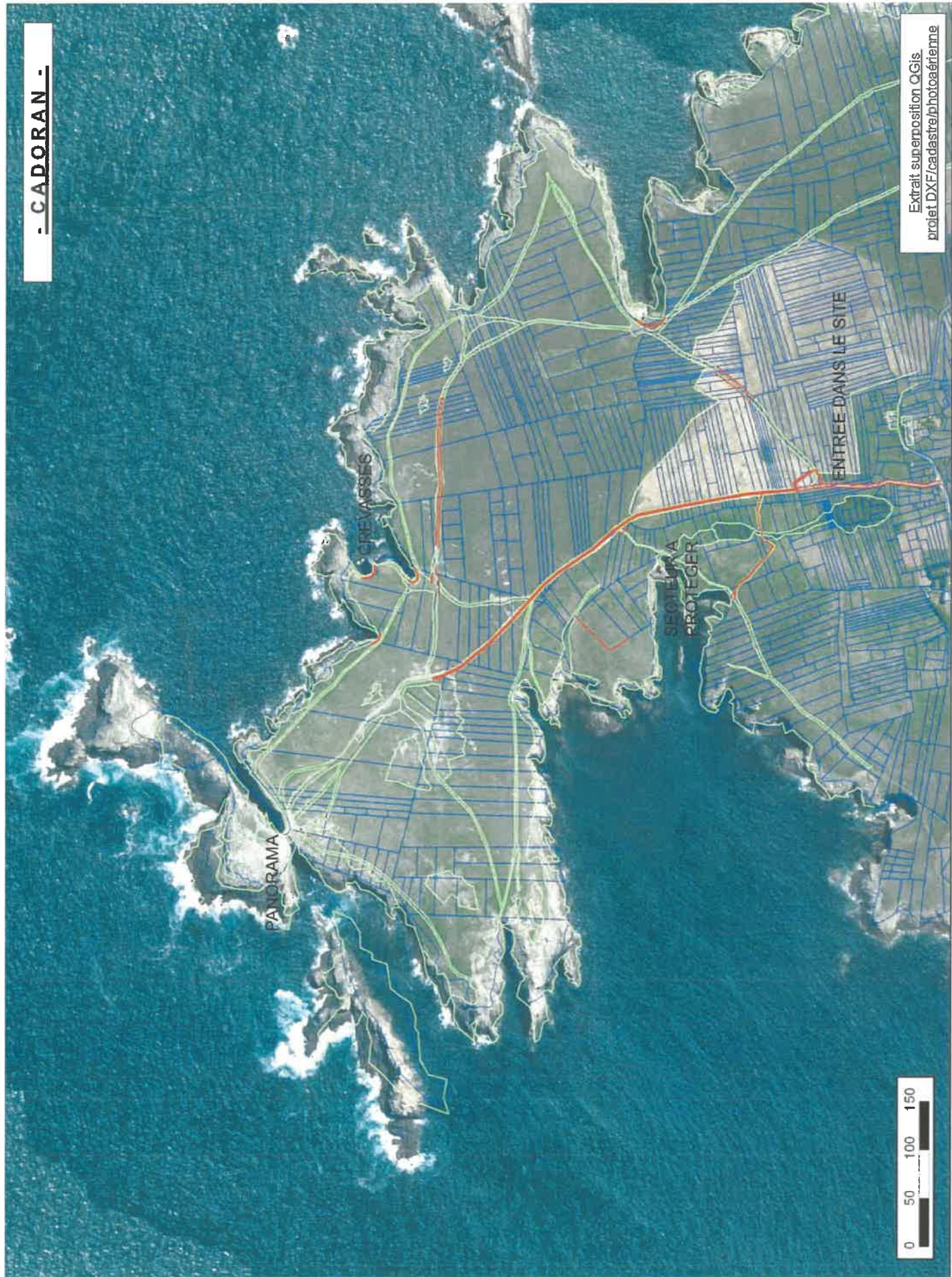


- LE STIFF -

0 50 100 150

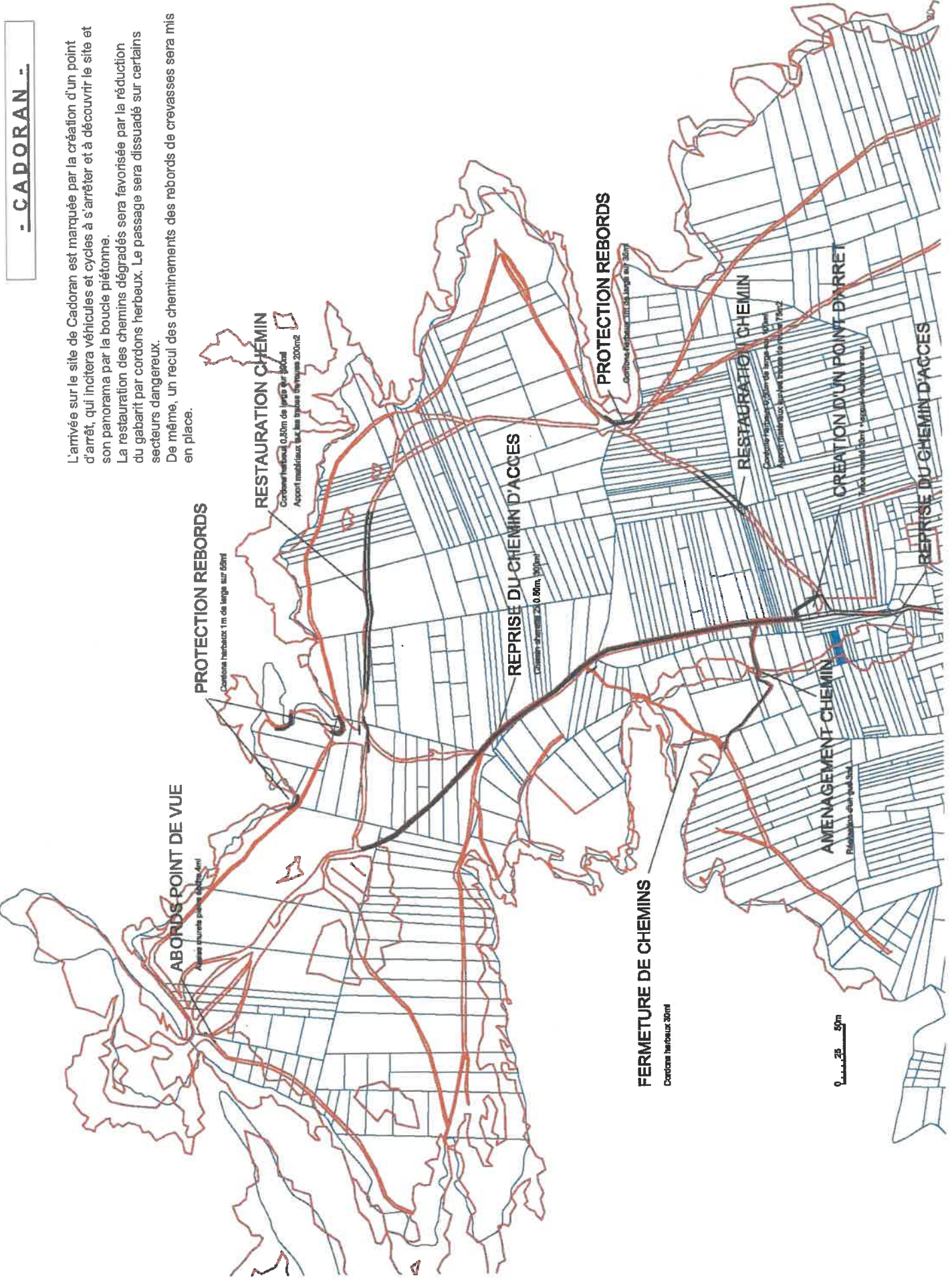
Extrait superposition QGIS.
projet DXF/cadastrale/photoaerienne

- CADORAN -



0 50 100 150

Extrait superposition QGIS
projet DXF/cadaastre/photoaerienne



- CADORAN -

L'arrivée sur le site de Cadoran est marquée par la création d'un point d'arrêt, qui incitera véhicules et cycles à s'arrêter et à découvrir le site et son panorama par la boucle piétonne.

La restauration des chemins dégradés sera favorisée par la réduction du gabarit par cordons herbeux. Le passage sera dissuadé sur certains secteurs dangereux.

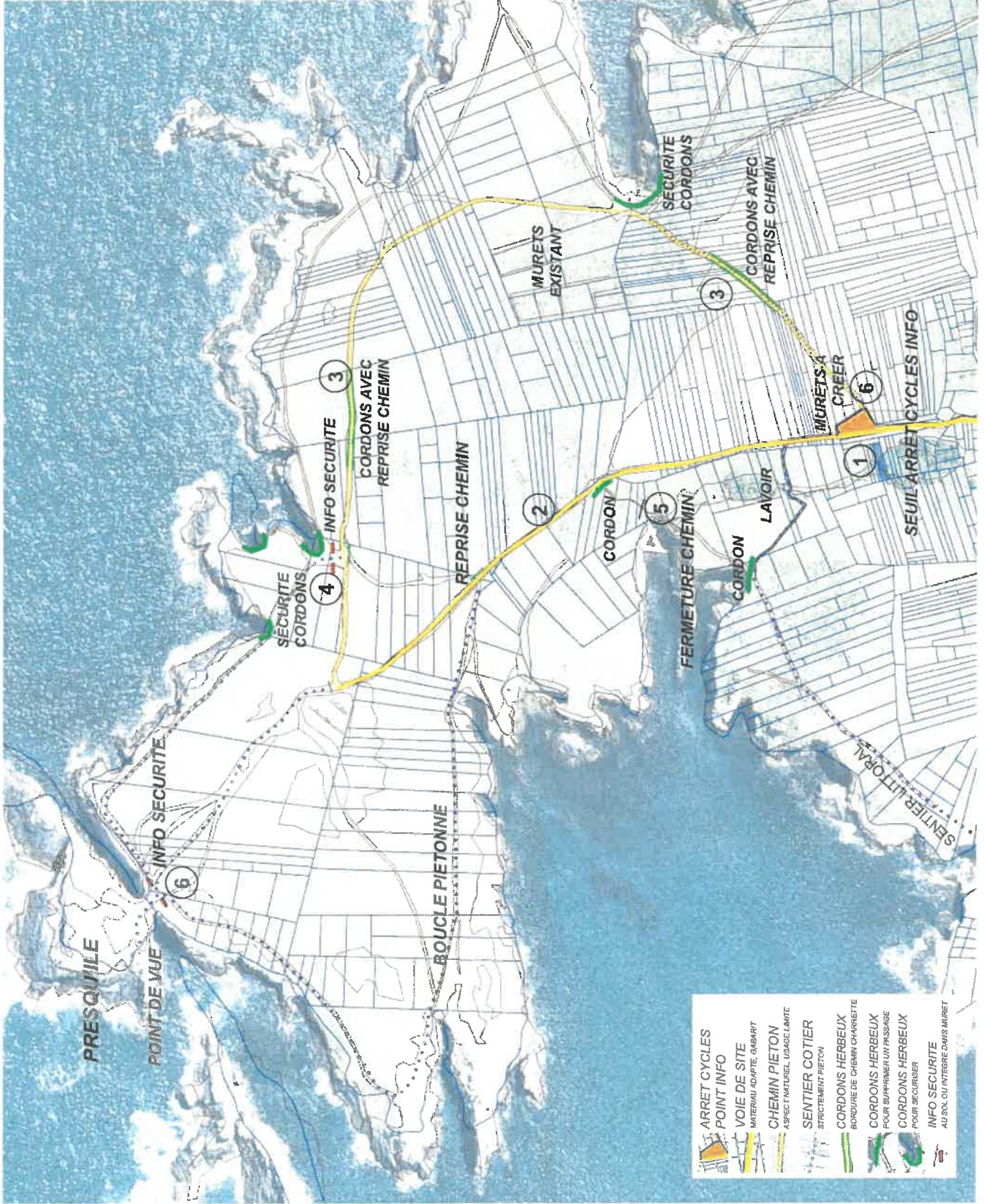
De même, un recul des cheminement des rebords de crevasses sera mis en place.

1/ PROPOSITIONS D'ACTIONS

- OUESSANT -

CADORAN

- 1- Création d'un "seuil" / accueil avec information et équipements dépose cycles : muret talus type local, avec panneau du parc intégré à droite.
- 2- Chemin d'accès principal recalibré, avec mise en défens des surfaces érodées.
- 3- Restauration de chemin "carrossé" (passages véhicules vers l'est, et chemin multiple vers le nord) : en sable renforcé, de gabarit réduit, ou chemin "charrette"; gabarit par cordons herbeux.
- 4- Information sécurité à l'approche des grottes : signalétique solide au sol et/ou sur muret.
- 5- Fermeture du chemin en corniche à l'ouest et transfert du sentier littoral vers le chemin existant (lavoir) : coupe élargie des ronces, aménagement du gué.
- 6- Equipements: bancs en pierres sèches abords point de vue, assises en bois sur muret au point info, ainsi que appui-cycles.





- CALGRAC'H -



Extrait superposition_QGIS.
projet DXF/cadastrre/photoaerienne

- CALGRAC'H -

L'accès au site de Calgrac'h se fait deux étapes :
Un premier point d'arrêt à l'entrée du site pour permettre aux cyclistes de s'arrêter et de faire le tour de la pointe à pied par le sentier littoral.
L'aménagement d'un deuxième point d'arrêt aux abords de la cale permettra de concilier les différents usages du lieu (talus muretés pour limiter l'emprise, mobilier et signalétique).
Sur le sentier littoral, il est prévu l'aménagement des passages de vallons difficiles par un système de gués (pierres ou barrettes béton).



PROTECTION REBORDS

Cordons herbeux 1m de large sur 30m

CREATION D'UN POINT D'ARRRET

Talus muretés 50m, muret 4m, grave 300m²
+ appui-vélos/panneau

VEGETALISATION DES ENROCHEMENTS

Terrassement 35m

PASSAGE VALLON

Réalisation d'un gué 5m

RESTAURATION CHEMINS

Cordons herbeux 0,50m de large sur 50m
Apport matériels 100m²

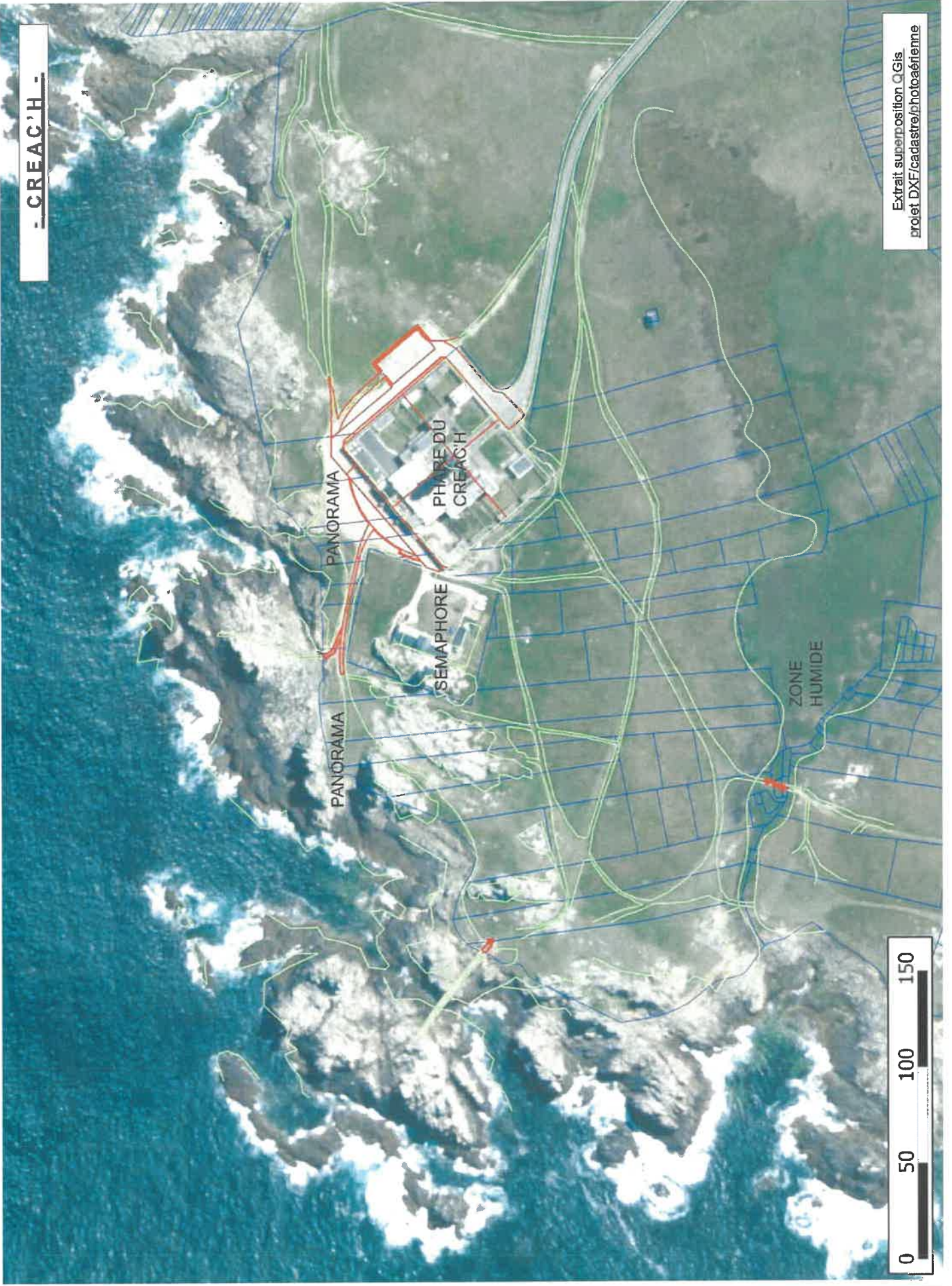
REDUCTION DU CHEMIN D'ACCES

Emprise 3m, 250m

CREATION D'UN POINT D'ARRRET

Talus muretés 27m, muret 4m, grave 250m²
+ appui-vélos/panneau

KERNIC

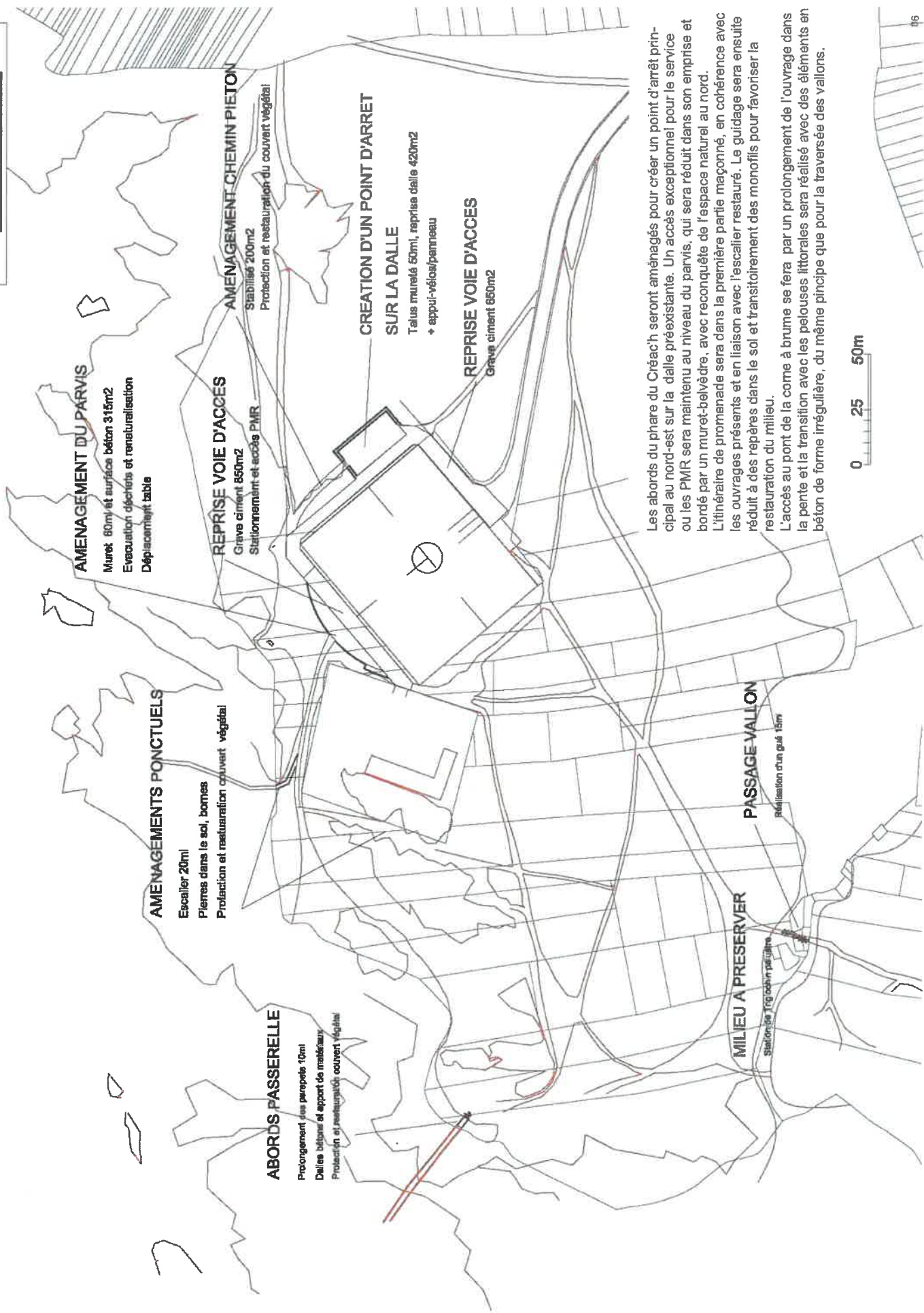


- CREAC'H -

Extrait superposition QGIS
projet DXF/cadastre/photoaérienne



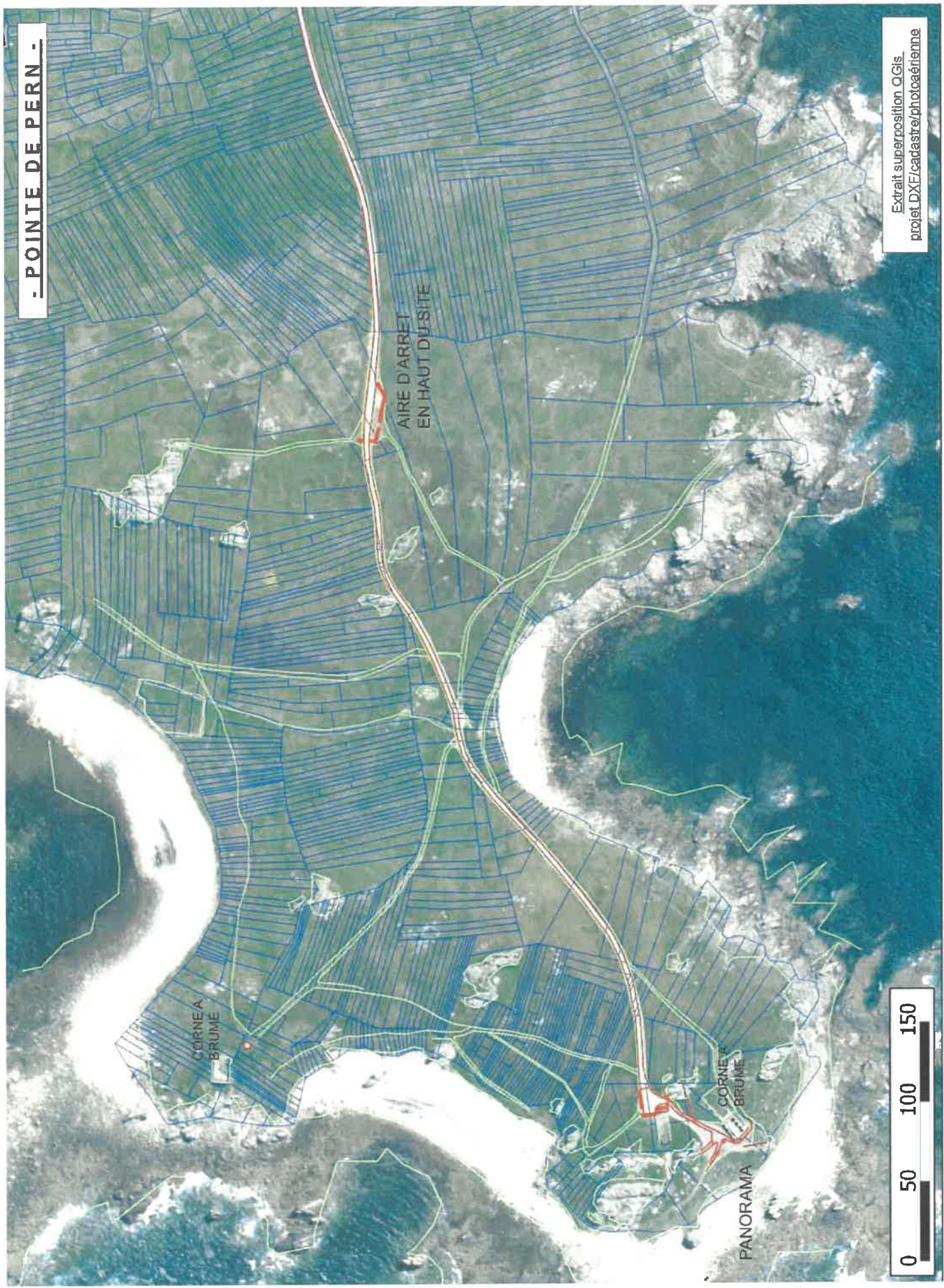
- CREAC'H -



Les abords du phare du Créac'h seront aménagés pour créer un point d'arrêt principal au nord-est sur la dalle préexistante. Un accès exceptionnel pour le service ou les PMR sera maintenu au niveau du parvis, qui sera réduit dans son emprise et bordé par un muret-belvédère, avec reconquête de l'espace naturel au nord. L'itinéraire de promenade sera dans la première partie maçonnée, en cohérence avec les ouvrages présents et en liaison avec l'escalier restauré. Le guidage sera ensuite réduit à des repères dans le sol et transitoirement des monofils pour favoriser la restauration du milieu. L'accès au pont de la come à brume se fera par un prolongement de l'ouvrage dans la pente et la transition avec les pelouses littorales sera réalisée avec des éléments en béton de forme irrégulière, du même pinceau que pour la traversée des vallons.



- POINTE DE PERN -



Extrait superposition QGIS
projet DXF/cadastrale/photosaérienne

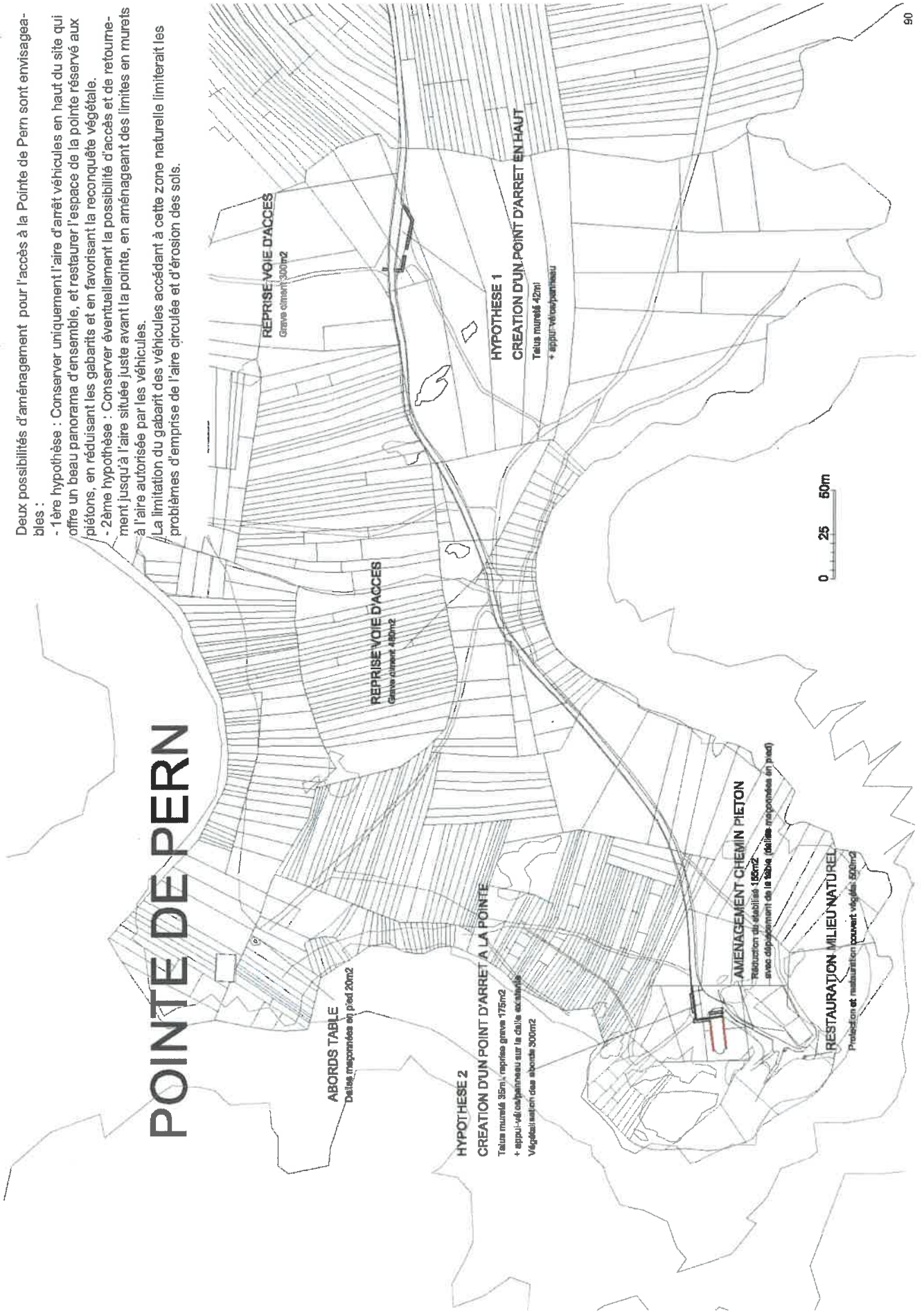


- POINTE DE PERN -

Deux possibilités d'aménagement pour l'accès à la Pointe de Pern sont envisagées :

- 1ère hypothèse : Conserver uniquement l'aire d'arrêt véhicules en haut du site qui offre un beau panorama d'ensemble, et restaurer l'espace de la pointe réservé aux piétons, en réduisant les gabarits et en favorisant la reconquête végétale.
- 2ème hypothèse : Conserver éventuellement la possibilité d'accès et de retournement jusqu'à l'aire située juste avant la pointe, en aménageant des limites en murets à l'aire autorisée par les véhicules.

La limitation du gabarit des véhicules accédant à cette zone naturelle limiterait les problèmes d'emprise de l'aire circulée et d'érosion des sols.



- PORZ DOUN -

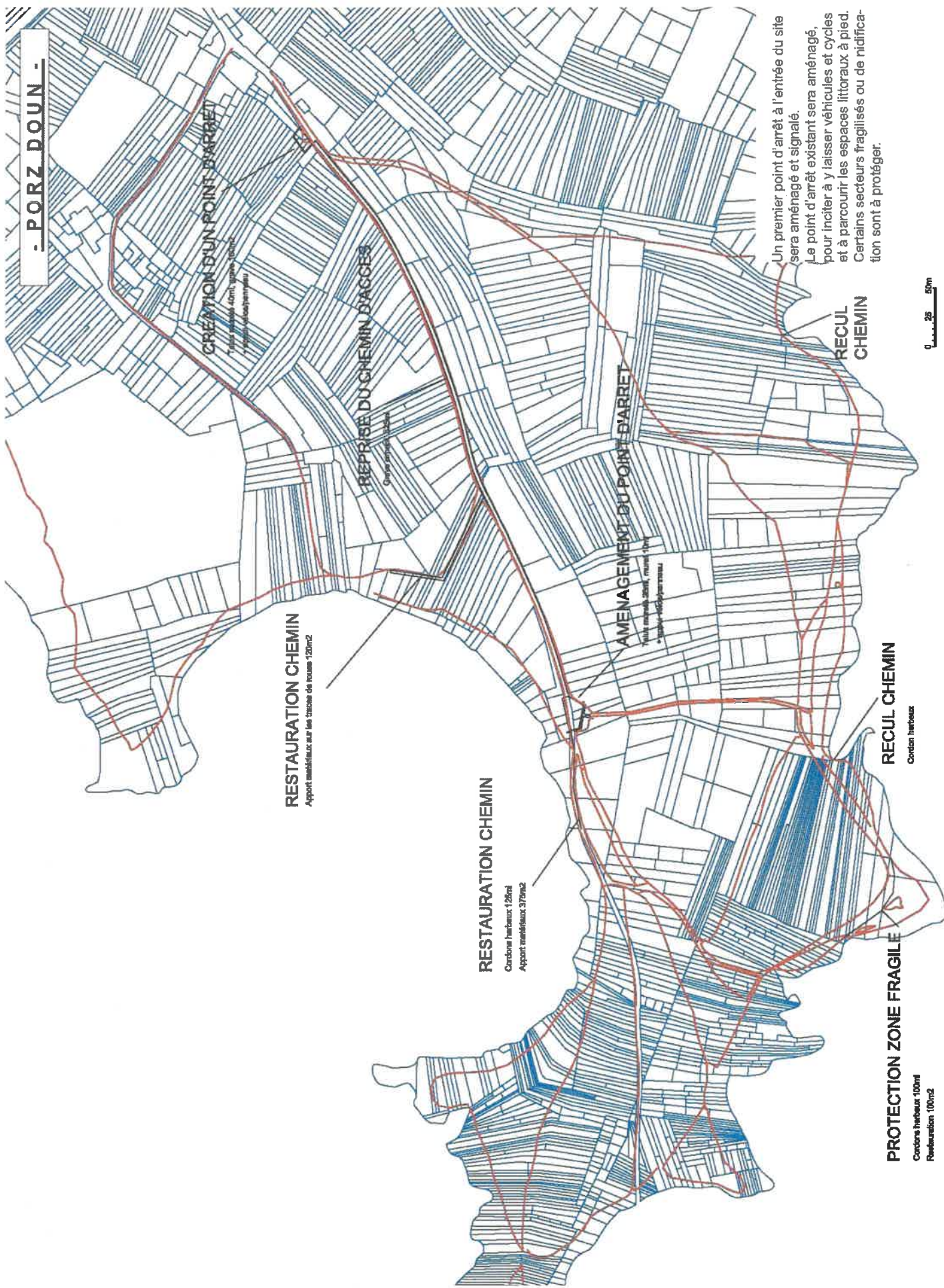
ENTREE
DANS LE SITE

AIRE D'ARRET

Extrait superposition QGIS
projet DXF/cadastré/photosaérienne



- PORZ DOUN -



Un premier point d'arrêt à l'entrée du site sera aménagé et signalé.
Le point d'arrêt existant sera aménagé, pour inciter à y laisser véhicules et cycles et à parcourir les espaces littoraux à pied. Certains secteurs fragilisés ou de nidification sont à protéger.

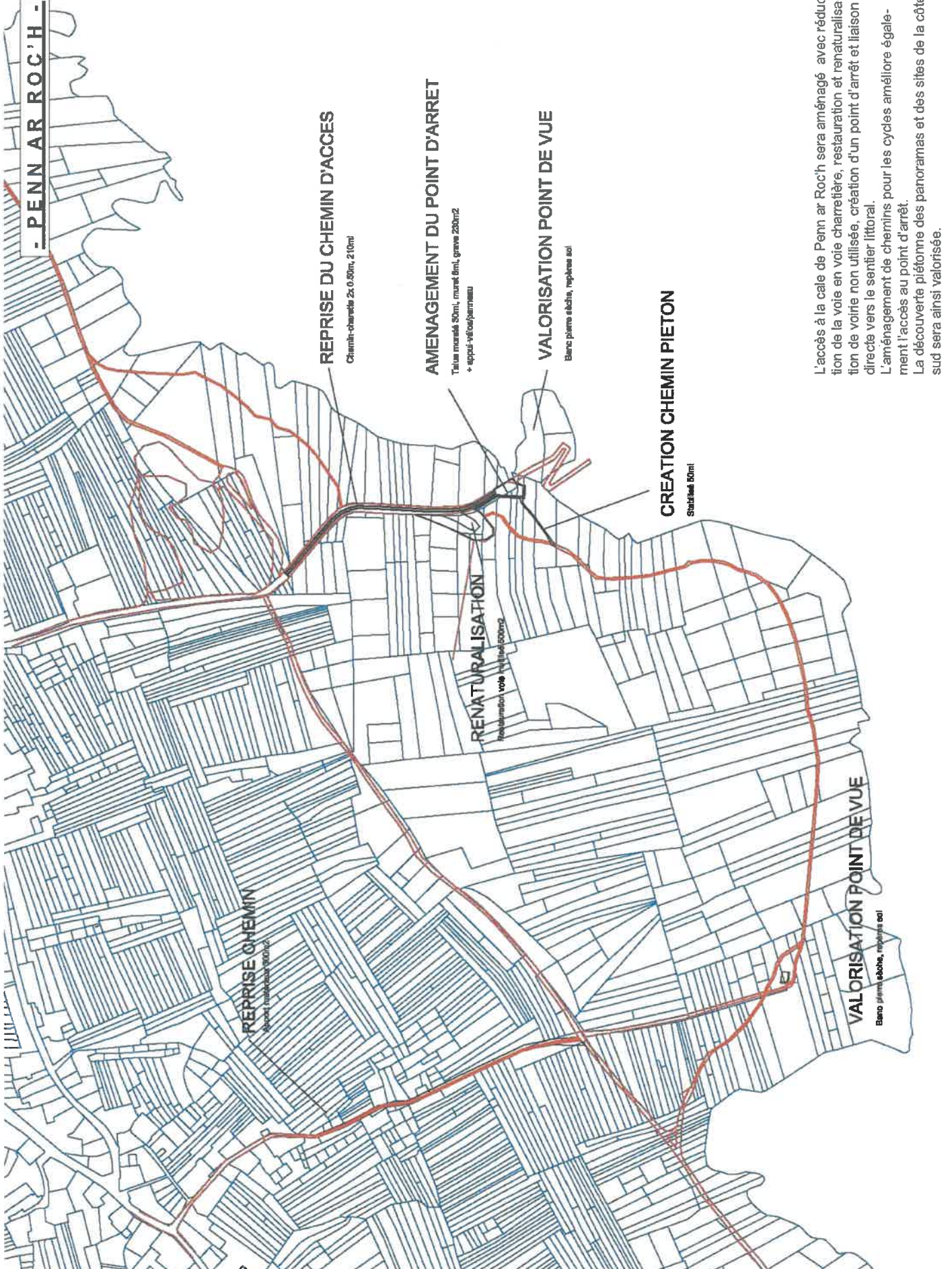




- PENN AR ROC'H -

Extrait superposition QGIS
projet DXF/cadastre/photoaérienne





- PENN AR ROC'H -

REPRISE CHEMIN
Banc pierre abîmé, repavage sol

REPRISE DU CHEMIN D'ACCES
Chemin-charrette 2x 0.50m, 210m

AMENAGEMENT DU POINT D'ARRET
Table marquée 50m, murlet 6m, grève 200m²
+ appui-voiture/panneau

RE NATURALISATION
Restauration voie rurale 600m

VALORISATION POINT DE VUE
Banc pierre abîmé, repavage sol

CREATION CHEMIN PIETON
Statif 50m

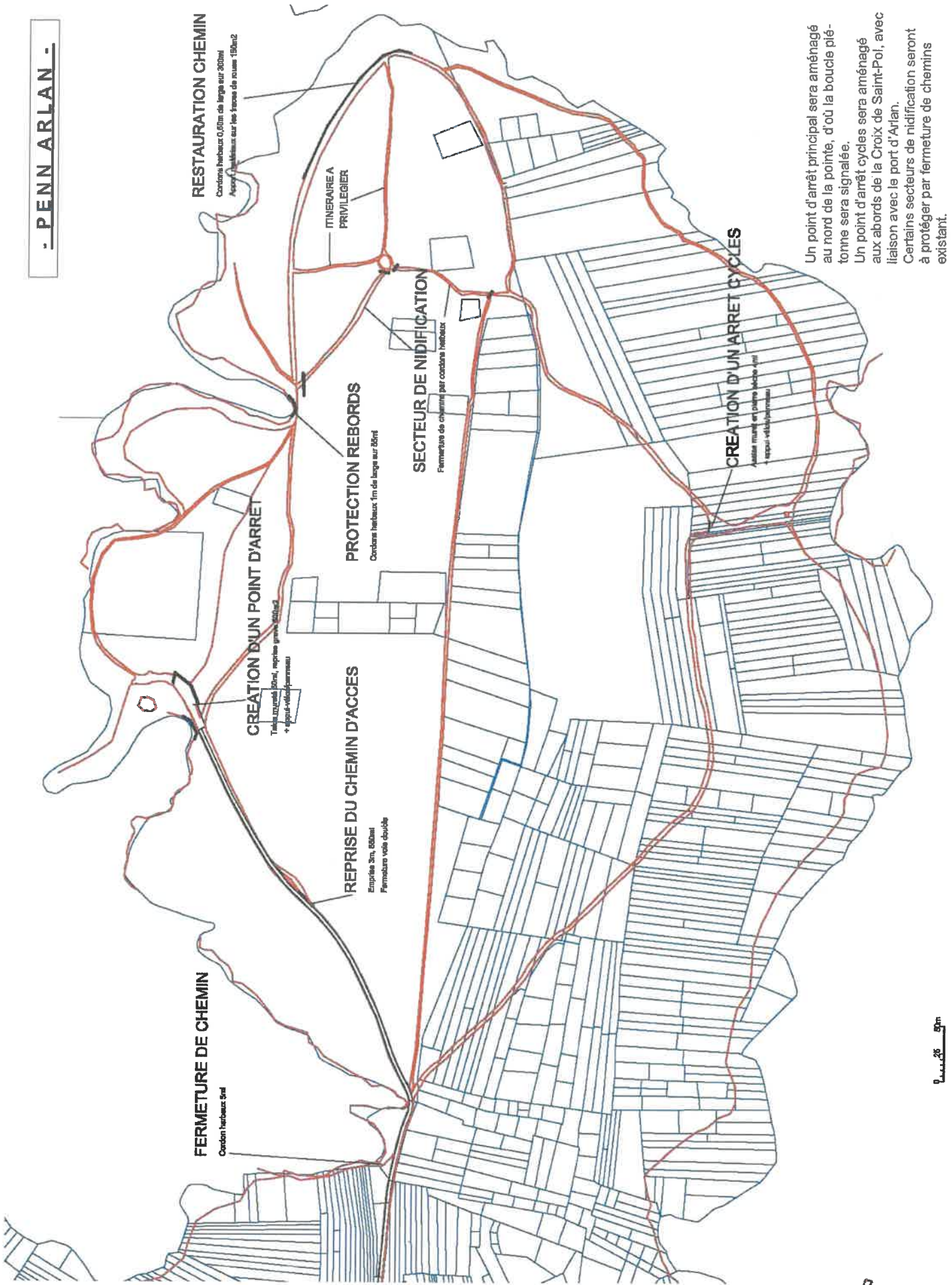
VALORISATION POINT DE VUE
Banc pierre abîmé, repavage sol

L'accès à la cale de Penn ar Roc'h sera aménagé avec réduction de la voie en voie charretière, restauration et renaturation de voirie non utilisée, création d'un point d'arrêt et liaison directe vers le sentier littoral.

L'aménagement de chemins pour les cycles améliore également l'accès au point d'arrêt.

La découverte piétonne des panoramas et des sites de la côte sud sera ainsi valorisée.

- PENN ARLAN -



RESTAURATION CHEMIN

Condition hebeaux 0,60m de large sur 300ml
Appui hebeaux sur les troncs de roue 150m2

ITINERAIRE A PRIVILEGIER

CREATION D'UN POINT D'ARRET

Trajet 120m, 30m, reprise grave 600m2
+ appui vélos (parcours)

PROTECTION REBORDS

Condition hebeaux 1m de large sur 20m

SECTEUR DE NIDIFICATION

Fermeture de chemin par cordons hebeaux

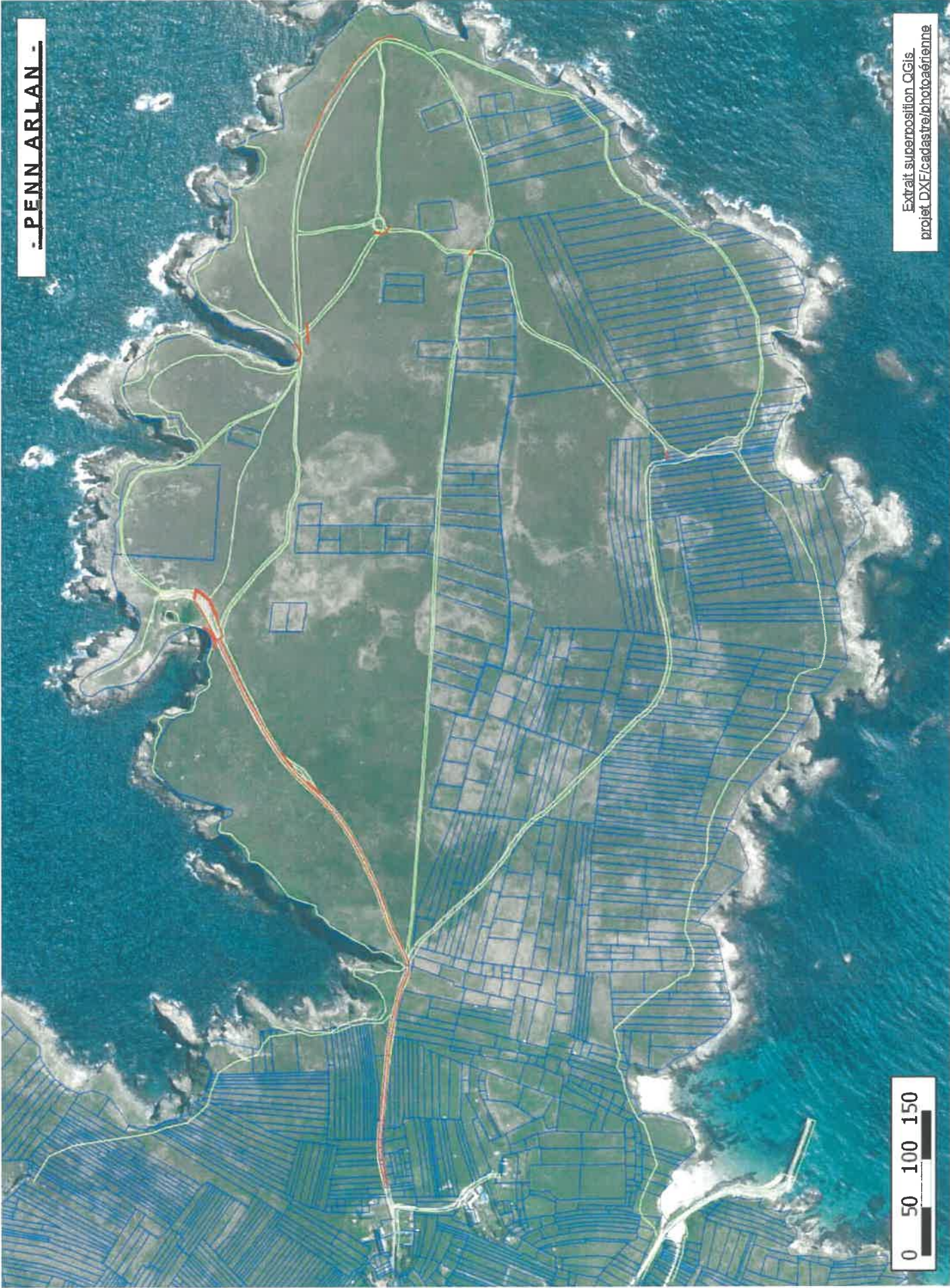
REPRISE DU CHEMIN D'ACCES

Emprise 3m, 60m
Fermeture voie éboulée

CREATION D'UN ARRET CYCLES

Appui muré en pierre sèche 4m
+ appui vélos (parcours)

Un point d'arrêt principal sera aménagé au nord de la pointe, d'où la boucle plé-tonne sera signalée.
Un point d'arrêt cycles sera aménagé aux abords de la Croix de Saint-Pol, avec liaison avec le port d'Arhan.
Certains secteurs de nidification seront à protéger par fermeture de chemins existant.



- PENNARLAN -

Extrait superposition QGIS
projet_DXF/cadastrale/photoaerienne

